

# Nouveliste

## VALAISAN

SERVICE DE PUBLICITE : PUBLICITAS S. A. SION  
Téléphone (027) 2 12 36  
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

REDACTION ET ABONNEMENTS :  
St-Maurice, tél. (025) 3 65 61 - 62  
Sion, tél. (027) 2 31 51 - 52  
Martigny, tél. (026) 6 18 86.

C. C. P. II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces	14 ct. le mm.
Réclames	35 »
Mortuaires	30 »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par le client. (Réclames 1re page 25 %)	
Tirage contrôlé par la FRP	

PREMIER QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE  
JOURNAL D'OPINION ET D'INFORMATION FONDÉ EN 1902

PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
SANS BULLETIN OFFICIEL	28.50	15.—	8.50
Avec Bulletin officiel	36.50	19.50	11.—
Etranger : Demander le tarif			

### L'agriculture demande un relèvement des prix et on lui propose... de bons conseils

La presse de toute appartenance politique trouve une abondante pâture dans le problème des prix à la production dont l'agriculture demande le relèvement.

La perspective de payer le lait plus cher provoque des résistances anticipées qui s'appuient sur les arguments les plus variés.

Un dénominateur commun : nul ne conteste le bien fondé des revendications paysannes, ni la nécessité de protéger l'agriculture. Et un autre, en flagrante contradiction avec le premier : le souci de ménager les intérêts des consommateurs.

En pareille situation, il y a inévitablement la proposition de recourir à la Caisse fédérale pour payer la note et donner satisfaction à tout le monde. Cette solution trop commode est avancée, comme il se doit, par la communauté d'action des consommateurs, et cela dans le même temps que l'on cherche à consolider le régime anticonstitutionnel des finances fédérales qui ne rencontre pas toutes les sympathies et n'emporte pas la conviction du public quant à la nécessité de sa permanence.

Or, sait-on assez que la fameuse caisse de compensation intervient déjà en faveur des consommateurs et cela pour maintenir des prix qui diffèrent d'une localité à l'autre sans aucune justification ?

C'est ainsi qu'à Granges-Soleure, le lait coûte 51 centimes le litre, 52 centimes à Bienne et Burgdorf, 53 centimes à Olten, Soleure, Aarau, à Baden, 54 centimes à Aarau, à Baden, Winterthour, Bâle, Coire, 55 centimes à Zurich, Genève, Lausanne, Locarno, 56 centimes à Bellinzona et 57 centimes à Sion, et dans la plupart des localités valaisannes de la plaine.

Que voilà une anomalie à laquelle personne ne propose de remédier ! Pour que la caisse de compensation remplisse réellement son rôle compensateur, elle devrait s'appliquer en premier lieu à égaliser le prix du lait dans les différents centres de la Suisse. Dès le moment où des fonds publics interviennent, il n'est plus de raison pour maintenir cette situation, comme si les revenus à Zurich, Berne ou Bienne exigeaient plus de ménagements qu'au Tessin et en Valais. Ce qui est supportable dans ces dernières régions devrait l'être ailleurs. En relevant les prix au niveau le plus haut, on récolterait un nombre considérable de millions en faveur du prix du lait aux producteurs.

Mais ce n'est certainement pas ce qu'entend la « communauté d'action des consommateurs » qui se contente de requérir la mise en charge à la Caisse fédérale d'une hausse éventuelle.

Un journal socialiste bernois entoure ses commentaires de réserves, d'avertissements et de conseils à l'agriculture.

Une augmentation du prix du lait serait mal supportable pour les familles ouvrières aux ressources limitées. Elle entraînerait une diminution de la consommation et cela n'arrangerait pas les affaires des producteurs. Ceux-ci doivent donc viser à réduire les frais de production et trouver leur compte dans cette direction.

Un bon conseil coûte si peu à donner. Mais l'agriculteur a-t-il jamais cherché autre chose qu'à produire le maximum avec le minimum de frais ?

Tant qu'à conseiller gratuitement, pourquoi ne pas appeler l'attention des salariés à gain modeste sur les dépenses évitables, sur la nécessité d'être économes, sur le budget grossissant des loisirs et des futilités ? Il est peu de ménages où l'on ne saurait trouver à retrancher l'équivalent de la charge représentée par une hausse de un, deux, voire trois centimes par litre de lait.

D'autres journaux, très bourgeois, voudraient que l'agriculture, comme l'industrie, s'adapte mieux aux méthodes modernes, aux désirs des consommateurs, que l'on perfectionne la rétribution du travail de la terre par des prix variables selon la qualité et que l'on offre un choix de

produits toujours plus au goût du public.

Il est superflu de reprendre en détail ce chapelet de mots vides. Le critère de la qualité est à la base même de la formation des prix. La sélection fait l'objet des meilleurs soins. La loi oblige de payer le lait selon la qualité et les dispositions en sont pleinement en vigueur. Notre industrie laitière ne souffre pas le reproche de n'avoir pas évolué selon les exigences des consommateurs, et la gamme de ses produits est telle que l'imprudent rédacteur de ces conseils fumeux ne le soupçonne peut-être pas.

D'autres feuilles, enfin, répudiant l'appel aux fonds publics, souhaitent sincèrement une entente pour la stabilisation des prix et des salaires et une renonciation commune à toute nouvelle revendication.

C'est là certainement la solution la plus sage, le moyen d'empêcher la spirale symbolique de conduire au désastre notre économie. Mais la stabilisation implique l'équilibre. Or l'agriculture, qui a subi l'influence des adaptations intervenues en d'autres secteurs, n'a pas reçu de compensation. Il faut donc procéder à l'ajustement indispensable, autrement que par des bons conseils. M.

### PROBLEMES MILITAIRES

## La division des peuples

Une guerre totale est certainement le plus grand danger qui puisse menacer le monde. Guerre dans laquelle la bombe atomique jouerait un rôle primordial.

Les esprits les plus sains se sont ouverts à tous les peuples dans ce sens.

La chaîne de conséquences et d'effets peut être étudiée logiquement car l'emploi éventuel des bombes ou armes atomiques n'est qu'un moyen pour arriver à un but, à une fin.

La raison de la menace actuelle de la paix n'est pas dans l'existence des armes atomiques mais dans la tension politique.

Qui parle militaire arrive à la politique.

Le despotisme totalitaire de l'URSS a non seulement survécu à la deuxième guerre mondiale mais il est sorti vainqueur avec un sentiment impressionnant de puissance.

Les racines de tous les problèmes politico-militaires de l'Ouest sont sorties de cette mauvaise terre.

L'Allemagne d'Adenauer semble avoir compris cette vérité. La Suisse, par ses politiciens et par ses chefs militaires, a le devoir de suivre avec des yeux attentifs les événements en Allemagne menacée et au-delà du rideau de fer.

Notre activité militaire, notre préparation ne peuvent pas se laisser troubler par l'exposition de forces armées étrangères.

L'existence de l'Ouest et par consé-

quent notre existence sont menacées par les potentats russes.

Pour notre pays comme pour tous les avoisinants, il est d'une importance capitale de savoir qui de l'Ouest ou de l'Est sortira finalement vainqueur. La chute du régime stalinien n'a rien à voir avec une soumission quelconque du communisme. Au contraire, celui-ci a reçu par cette chute, de nouvelles forces, une plus forte élasticité.

Sur le plan national, une conception d'une défense mobile a fait son apparition. L'ordre de bataille a subi d'importantes modifications en raison des changements et transformations gigantesques qui se sont produits dans les armées américaines et russes.

Nous avons entendu dernièrement notre ancien chef du Service de renseignements et actuel Cdt de la Br. mont. 10, le Colonel-Brigadier Daniel. Il est un partisan d'une défense classique adaptée en conséquence aux changements intervenus par les armes atomiques. Ce que nous devons encore exercer, nous a-t-il dit, c'est le combat dans la défense en étudiant plus particulièrement la préparation du combat et en utilisant plus judicieusement nos moyens de transmission avec davantage de rapidité et d'à-propos.

Il serait erroné de penser qu'un combat de défense désigne une place ou un endroit restreint sans possibilités de contre-attaques. Au contraire,

suite en 2e page.

### La querelle de l'aviation légère en montagne

Dans son numéro d'août, l'organe mensuel du Club Alpin suisse, « Les Alpes », a inséré un article concernant l'utilisation d'hélicoptères et d'avions légers pour le transport de passagers dans nos montagnes.

L'auteur de cet article y donne son entière approbation à une lettre envoyée de Bâle par le Club alpin à l'Office fédéral de l'air, demandant que l'autorisation d'exploiter commercialement un trafic de passagers par avions légers en montagne ne soit accordée qu'à trois conditions : D'abord que les pilotes soient formés en vue de vols de sauvetage, ensuite, qu'ils s'engagent à participer à des actions de sauvetage, et enfin qu'ils se déclarent responsables de l'équipement adéquat des alpinistes qu'ils déposent en haute montagne.

Avant de donner notre opinion sur ces mesures, nous voudrions discuter les raisons alléguées par les rédacteurs de cette lettre pour justifier leurs prétentions.

Leur premier argument consiste à blâmer les pilotes formés en vue du sauvetage par avions en montagne d'utiliser leurs appareils au transport payant de passagers. Mais n'est-ce point là oublier que nos pilotes doivent sans cesse s'entraîner aux vols en montagne ? Pour qui sait l'importance de la sûreté de l'œil dans l'évaluation précise des distances, de la connaissance des réactions d'un appareil dans une région de haute montagne (toutes choses que l'expérience constante seule peut enseigner), il est aisé de comprendre que ces pilotes ne peuvent se contenter des vols de sauvetage pour se maintenir dans la forme voulue. N'est-il pas normal dès lors qu'ils acceptent de couvrir une part des dépenses causées par les vols d'entraînement en déposant en haute montagne les alpinistes qui ont les moyens d'utiliser ce mode nouveau de locomotion ?

Le Club alpin justifie également son intervention en invoquant le fait que les pilotes déposent parfois en haute montagne des passagers qui n'ont ni la formation ni l'équipement alpins suffisants pour y effectuer les randonnées qu'ils projettent sans de gros risques d'accidents. Pour en avoir le cœur net nous nous sommes renseignés auprès de l'un de nos « pilotes des glaciers », le meilleur, M. Geiger. Il nous a affirmé qu'aucun des nombreux alpinistes déposés par lui sur nos glaciers n'avait jamais eu d'accident. D'autre part, cet homme de la montagne n'a pas attendu l'édition d'une règle à ce sujet pour vérifier l'équipement de ses passagers et les aider de ses conseils éclairés.

« Les avions transporteraient sur les cimes des alpinistes inexpérimentés que les colonnes de secours viennent, plus souvent que l'avion, chercher en cas d'accident ». Lorsque l'on sait le nombre d'actions de sauvetage entreprises avec succès en Valais et ailleurs par MM. Geiger et Martignoni, avec ou sans la collaboration de colonnes de secours, l'on ne peut que hausser les épaules devant une telle accusation. Loin de se décourager devant la présence d'avions de secours dans leur domaine, les guides membres de colonnes de secours savent que faire appel à eux signifie limiter leurs propres efforts et faciliter leur

tâche dans la recherche et le transport en plaine des accidentés de montagne. Il règne, à notre connaissance, la plus parfaite entente entre nos « pilotes des glaciers » et les guides valaisans ou oberlandais.

Dernier argument : le bruit. On voudrait décrire, dans cette lettre, les montagnes suisses recouvertes d'une nuée d'hélicoptères et d'avions, troublant le silence et la sérénité des cimes. Nous savons pour notre part que le passage (rare) d'un appareil non loin d'une cordée en pleine action est l'occasion de saluts amicaux de part et d'autre. Nous laissons au lecteur le soin d'imaginer avec quel battement de cœur l'alpiniste accidenté doit entendre le ronronnement de l'avion qui vient à sa recherche. Loin de s'insurger contre le bruit de son passage, on respecte la présence de l'appareil qui a sauvé et sauvera tant de vies humaines.

Si vraiment des vols fréquents d'hélicoptères surtout, beaucoup plus bruyants que le Piper-Club, gênent les estivants d'une station, c'est à ses autorités communales, à sa société de développement d'intervenir et non à l'Office fédéral de l'air qui ne pourrait qu'édicter des règles trop générales, telles que celles proposées par le CC du CAS, brimades et nids de contestations futures.

A propos de bruit, le Club Alpin suisse veut-il essayer de se souvenir combien de ses cabanes n'ont pu être édifiées que grâce au transport par avion des matériaux nécessaires à leur construction. Se sont-ils révoltés contre l'« américanisation » de nos montagnes, lorsqu'il s'agissait d'épargner leurs deniers et de se faciliter la tâche ?

Nous affirmerons pour conclure que nous ne jugeons nullement opportun de mettre nos pilotes sous un carcan de prescriptions tatillonnes. Nous faisons pleinement confiance à leur sagesse et en appelons à la prudence de leurs passagers. En exprimant cette opinion, nous nous faisons d'ailleurs l'écho de nombreux dirigeants de sections du CAS et des milieux montagnards. En ce qui concerne notre tourisme, les exploits de Geiger nous ont fait, jusque sur l'autre bord de la grande mare, une réclame que tout le sentimentalisme et la mentalité de tabellions de certains... alpinistes en mal d'articles ne sauraient remplacer.

V. GILLIOZ.

#### Entre nous.

#### ... avez-vous déjeuné aujourd'hui ?

Pendant la matinée, votre énergie dépend largement d'un petit déjeuner bien compris, où le pain a sa bonne part. Un déjeuner pris tranquillement n'est pas seulement profitable, il vous donne encore plus de cœur à l'ouvrage. Pour être en pleine forme, commencez donc la journée par un bon petit déjeuner !



F 2 F  
Le pain de votre boulanger pâtissier, aliment bon marché, quotidiennement frais, sain et toujours prêt à la consommation.

## La division des peuples

un tel genre de combat demande de l'homme et du chef une activité considérable, des décisions rapides et réfléchies et un pouvoir énorme de récupération.

Ceux qui ont eu l'occasion de voir les progrès réalisés par notre armée et plus particulièrement par la Br. mont. 10, sont persuadés que nous pouvons aborder — avec notre principe de milice — les exigences et les nécessités des temps modernes.

Une armée instruite et dotée d'armes modernes constitue la meilleure propagande pour signifier à l'étranger notre ferme volonté de sauvegarder notre indépendance et notre liberté.

Nous ne devons cependant pas oublier qu'au-dessus des problèmes politiques financiers et économiques de notre pays il y a un quelque chose

de spirituel qui nous donne cette volonté totale de défense de notre terre.

Il est incontestable que chaque nation éprouve des hauts et des bas dans son histoire et ces courbes de niveau proviennent en grande partie des événements mondiaux.

C'est notre devoir à tous d'entretenir cet esprit de défense nationale indépendamment du temps, des circonstances, du bien-être ou du malheur.

Tant que nos paroles de peuple neutre seront suivies d'actes conséquents, les puissances étrangères continueront à croire en nos sentiments patriotiques, en notre volonté de nous défendre partout et toujours contre tout agresseur.

C'est là que repose notre meilleure garantie d'honneur et d'indépendance dans la division des peuples. G. M.

## 1 393 620 délits et crimes aux USA

Le directeur du « Federal Bureau of Investigation » (Sûreté fédérale) a estimé à 1,399,670 le nombre des délits et crimes commis aux Etats-Unis pendant les six premiers mois de 1957.

Ce chiffre qui dépasse de 8,4 pour cent celui de la même période de l'année dernière, constitue un nouveau record.

Le rapport de M. Hoover publié mercredi comprend l'ensemble des statistiques fournies par toutes les polices des Etats-Unis et révèle qu'un crime ou délit majeur a été commis toutes les 11 secondes 2/10.

Le bilan quotidien du crime aux Etats-Unis s'établit comme suit : 37 homicides, 272 attaques, 57 viols, 4775 vols, 801 vols d'automobiles, 172 vols qualifiés et 1620 cambriolages.

Le total des homicides pendant ces six mois a atteint 6 730, celui des vols d'automobiles 144 930, en augmentation de 10 610 sur 1956.

## ITALIE

### Le gouvernement Zoli en difficulté?

Le gouvernement de M. Adone Zoli pourrait se trouver dans une situation difficile au cours des prochaines 24 heures. En effet, selon les prévisions des milieux politiques, le gouvernement pourrait être mis en minorité dans le vote sur le budget du ministère de l'intérieur, en raison du changement d'attitude du groupe du mouvement social italien (néo-fasciste) dont l'appoint des voix de ses 25 députés avait été déterminant pour l'investiture du ministère Zoli.

Ce groupe a motivé son passage à l'opposition par la tendance de la démocratie-chrétienne à rechercher des ententes à gauche.

## SUÈDE

### 32 chevaux de course périssent dans un incendie

32 chevaux de course, valant plusieurs centaines milliers de couronnes, ont péri lors d'un incendie du domaine de Bondsæter, près d'Oerebro, en Suède centrale.

Don Gonzalo avait trop et de trop grandes choses en tête pour se donner tant de soucis au sujet de Renzo. S'il en eut l'air, ce fut par un singulier concours de circonstances dans lesquelles le pauvre jeune homme, sans le savoir ni alors ni jamais, se trouva attaché par un fil subtil et invisible à trop et de trop importants événements.

### CHAPITRE XXVII

D'une laborieuse correspondance et d'étranges personnages

Plus d'une fois nous avons signalé en passant la guerre qui fermentait alors pour la succession aux états de Vincenzo de Gonzague, deuxième du nom. L'intelligence de notre récit en exige une connaissance plus détaillée.

Nous avons dit qu'à la mort de ce duc, le premier en ligne, Charles Gonzague, chef d'une branche transplantée en France, avait occupé Mantoue et le Montferrat. La cour de Madrid, qui voulait exclure de ces deux fiefs le nouveau prince, et qui en cherchait une raison (car les guerres sans raison seraient injustes), s'était déclarée pour un autre Gonzague, Ferrante, prince de Guastalla, qui convoitait Mantoue, et pour Charles Emmanuel premier, duc de Savoie, qui exigeait le Montferrat.

Don Gonzalo, qui avait déjà fait la guerre en Flandres, brûlait d'en commander une en Italie et faisait le plus de feu pour l'allumer. Il avait conclu avec le duc de Savoie un traité d'invasion et de division du Montferrat et obtenu l'approbation du comte duc en lui faisant croire chose très facile la prise de Casale, la place

## ARGOVIE

### En faveur du suffrage féminin

Une assemblée de femmes tenue à Aarau afin d'examiner le problème du droit de vote et d'éligibilité des femmes en matière fédérale, a voté la résolution suivante :

Une assemblée groupant à Aarau 200 femmes venues de toutes les parties du canton, après avoir entendu trois exposés sur le message du Conseil fédéral aux Chambres fédérales et après une ample discussion, se félicite de cette intervention qui tend à introduire le droit de vote et d'éligibilité des femmes dans les affaires fédérales. Elle invite les Chambres fédérales et les citoyens à approuver le projet.

### Le centenaire de la Société suisse d'assurance générale sur la vie humaine

La Société suisse d'assurance générale sur la vie humaine a célébré jeudi son centenaire au cours d'une cérémonie marquée par de nombreux discours.

On entendit en effet M. Ernst Wetter, ancien conseiller fédéral, président de la commission de surveillance, M. Hans Streuli, président de la Confédération, M. Vaterlaus, conseiller aux Etats, etc.

La cérémonie a été marquée également par des productions musicales exécutées par l'orchestre de la Tonhalle sous la direction de Volkmar Andree.

Au banquet de 900 couverts, le professeur Marchand, directeur général, a salué les invités et a remis une médaille d'or au Crédit Suisse pour les services qu'il rendit à la Société suisse d'assurance générale sur la vie humaine, lors de sa création. M. Ernest Gampfer, président du Conseil d'administration du Crédit Suisse, a remercié M. Landolt, président de la ville de Zurich a transmis les félicitations de Zurich aux dirigeants de la société en fête, puis M. Gabriel Cheneaux de Leyritz, de Paris, a parlé en sa qualité de président de l'Union française des compagnies d'assurances.

### Un dur coup pour les producteurs de jus de raisin

On sait que la vente du raisin pour l'élaboration de jus de raisin non fermenté est devenu un débouché important depuis quelques années pour bon nombre de vigneron de nos vignobles secondaires. Les droits prélevés sur les jus de raisin étrangers protégeaient suffisamment ceux-ci pour que les élaborateurs jugent intéressant de se fournir au pays.

Mais voici que, par un arrêté du 30 août 1957, le Conseil fédéral a jugé bon d'abaisser, pour la période allant du 1er juillet 1957 au 31 mai 1958, le droit d'entrée sur le quintal brut de jus de raisin de Fr. 30.— à Fr. 5.—. Il s'est prévalu, pour agir de la sorte, de la faible récolte indigène. Mais cela ne va pas moins rendre difficile cette année la situation des vigneron ayant dans leurs vignes des cépages plus spécialement destinés à la production de jus de raisin. D'autre part, la période pour laquelle a été décidé cet abaissement de droit d'entrée est beaucoup trop longue. Elle permettra aux élaborateurs de faire entrer de l'étranger d'important stocks et de pouvoir se passer d'acheter au pays la marchandise qui leur est nécessaire, lorsque nous aurons à nouveau l'an prochain, ainsi que nous sommes en droit de l'espérer, une récolte normale.

C'est pourquoi la Fédération romande des vigneron, qui n'avait pas été consultée au sujet de cette mesure, a vivement protesté auprès de l'exécutif fédéral, demandant que sa validité prenne au moins fin au 30 novembre 1957.



Vendredi 27 septembre

**SOTTENES.** — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Musique. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Au Carillon de midi. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 L'ensemble Radiosa. 13 h. 05 D'une gravure à l'autre. 16 h. Voulez-vous danser. 16 h. 30 Symphonie de Haydn. 17 h. 30 Voyage aux îles de l'Océan indien. 17 h. 45 Jazz en Angleterre. 18 h. 15 La Journée de la Faim. 18 h. 45 Le carnet du touriste. 19 h. Micro-partout. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 La situation internationale. 19 h. 35 Instants du monde. 20 h. Musique légère d'aujourd'hui. 20 h. 30 La nuit étrange. 21 h. 20 Lillian Kallir, une grande pianiste. 22 h. 05 Petit concert de musique ancienne. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 La coupe de Genève de rink-hockey. 23 h. Au seuil du rêve.

**BEROMUNSTER.** — 7 h. Informations. 7 h. 10 Variétés populaire. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. Mélodies de films. 12 h. 30 Informations. 12 h. 40 Concert de musique d'opéras. 14 h. Pour Madame. 16 h. Thé dansant. 17 h. Solistes. 18 h. Chants cow-boys. 19 h. 05 Chronique mondiale. 19 h. 30 Informations. 20 h. Musique rythmée. 21 h. 15 L'humour dans la musique. 21 h. 45 Orchestre symphonique de la NBC. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Notre brève correspondance. 22 h. 35 Sérénades de guitare.

### Exposition

### EDMOND BILLE

60 ans de peinture

Sierre : Château de Villa ouverture de 14 à 18 h.

Martigny : Hôtel de Ville ouverture après-midi et le soir.

## Les dernières heures du "Pamir",

Le récit des dernières heures du « Pamir » a été envoyé jeudi au commandant en chef des forces navales américaines dans la zone orientale de l'Atlantique et la Méditerranée par un message radio en provenance du « Geiger », le transport de troupes à bord duquel se trouvent les cinq premiers rescapés du naufrage, ce récit est le suivant :

### L'ouragan

« C'est le samedi 21 septembre que le « Pamir » a été averti, avec deux heures d'avance, de l'arrivée de l'ouragan. L'équipage reçut alors l'ordre de préparer le bateau pour la tempête.

Une heure plus tard, il n'y avait pas encore de pluie mais les vents atteignaient une telle force que l'équipage de quart reçut l'ordre de carguer les voiles. Le vent était si fort que les hommes furent dans l'impossibilité d'amener les voiles avant qu'un mât fut emporté et que toute la toile fut arrachée. Le vent qui exerçait sa poussée par le travers du navire lui fit donner de la gîte à babord sur 30 degrés, puis 35 et enfin 40 degrés, maximum que le clinomètre pouvait indiquer. L'eau atteignait le pont, les hommes se groupèrent le long du bord supérieur. Dès que la gîte eut atteint 35 degrés, le capitaine ordonna aux hommes se trouvant à l'extérieur de mettre leur ceinture de sauvetage. Tous les navires se trouvant dans les parages furent priés de se tenir prêt à porter assistance.

### Le naufrage

Le capitaine autorisa les hommes à prendre des rations de cigarettes et d'alcool. On ne put mettre à la mer qu'un petit canot pneumatique. Les canots de sauvetage qu'il fut impossible de mettre à l'eau furent arrachés du bateau par la mer en furie.

Le SOS fut envoyé au moment où le bateau se mit à rouler davantage, avec ses mâts à l'eau. Les hommes se trouvant sur le bord supérieur du pont qui était alors presque vertical, furent obligés de se jeter à l'eau les uns par-dessus les autres. Le navire s'immobilisa un instant puis chavira lentement et coula en entraînant les hommes empêtrés dans le greement et les câbles. Le bateau a coulé samedi 21 septembre à 10 heures 15 GMT. Les vagues avaient environ 12 mètres de haut. Les embruns sales projetés par le vent rendaient la respiration difficile.

Il y avait à l'eau deux canots sérieusement endommagés et un autre intact dans lequel 25 hommes réussirent à se hisser. Quelques survivants nagèrent

vers les deux autres embarcations qui flottaient à peine.

### Agonie

Des hommes restèrent pendant 54 heures sans rien boire. Cinq hommes moururent dans le canot ou se jetèrent à la mer sans que les autres réussissent à les en empêcher. Au cours des deux premières nuits, plusieurs navires croisèrent à proximité des naufragés qui ne purent se faire entendre à cause du vent. Dans la journée du dimanche, ils aperçurent des bateaux et des avions à une certaine distance. Vers 15 h. 50, ce jour-là, les survivants virent un navire garde-côtes. C'est alors qu'ils se dirent : « Il faut qu'un bateau nous trouve — si on ne nous trouve pas aujourd'hui, nous mourrons ». Ils virent un grain se préparer mais ils n'y prêtèrent que peu d'attention, car ils pensaient qu'à ce moment qu'avec la proximité de la nuit le navire garde-côtes était leur dernier espoir. Les hommes se mirent alors à faire quelques pas dans le canot pour dégourdir leurs membres et alors, comme par miracle, le « Saxon » émergait du grain, presque sur eux, dans un arc-en-ciel éclairé par les derniers rayons du soleil.

### Emouvante camaraderie

Les naufragés furent recueillis par le « Saxon » lundi 23 septembre à 16 h. GMT environ. Ils furent transférés le même jour à 21 h. 53 GMT sur le transport de troupes « Geiger » où il était possible de leur prodiguer des soins médicaux. Les hommes sont maintenant en bonne santé. L'un d'eux, le boulanger du bord, Karl Otto Dummer, a déclaré : « Etant le plus âgé du groupe (il a 24 ans) les autres m'ont demandé d'être leur chef. J'ai accepté, mais j'ai aussitôt prié Dieu à voix haute pour lui demander d'être juste dans tout ce que j'allais être appelé à faire. Pendant tout le drame il n'y eu pas de panique à bord du « Pamir » et les hommes ont fait preuve de discipline. Le souci de chacun a été son voisin et non pas soi-même ». Hans Georg Wirth, marin sans spécialité a déclaré : « Le dernier jour, juste avant que nous soyons sauvés, nous étions très déprimés mais j'avais la sensation que nous serions retrouvés le jour même. Je dis alors à mes camarades qu'étant donné que nous

étions à bord d'un bateau et que nous étions en vie, il n'y avait aucune raison que nous ne soyons pas sauvés. Quelques instants plus tard, le « Saxon » apparut. »

Les passagers et les membres de l'équipage du « Geiger » se sont cotisés et ont offert aux naufragés la somme de 580 dollars. Les noms des cinq rescapés sont : le cadet Karl Heinz Kraaz, le cadet Klaus Friedrichs, le cadet Folkert Anders, le boulanger Karl Otto Dummer et le matelot Hanns Georg Wirth.

L'épargne est la richesse d'un peuple. Le timbre escompte aide à le réaliser. UCOVA.



Traduction inédite de M. le chanoine 163 Marcel MICHELET du célèbre roman de Manzoni « I promessi sposi »

la mieux défendue du territoire attribué au roi d'Espagne. Mais l'empereur avait refusé l'investiture au nouveau duc et exigé qu'il lui laissât en séquestre les territoires contestés : il entendrait lui-même les parties et prononcerait en justice. Mais le comte de Nevers n'avait pas voulu s'y plier.

Il avait, lui aussi, des amis influents : le cardinal de Richelieu, les seigneurs de Venise et le pape Urbain VIII. Mais le premier, occupé au siège de la Rochelle et dans une guerre contre l'Angleterre, contrarié par le parti de la reine mère Marie de Médicis, que certains motifs personnels dressaient contre la maison de Nevers, ne pouvait donner que des espérances. Les Vénétiens ne voulaient pas bouger ni même se déclarer avant qu'une armée française ne descendît en Italie. Tout en aidant le duc comme ils le pouvaient, ils se contentaient de protestations, de propositions, d'exhortations, paisibles ou menaçantes selon le vent. Le pape recommandait le duc de Nevers à ses amis, intercédait pour lui auprès des adversaires, faisait des projets d'accommodement ; quant à lever des troupes, il n'en voulait rien savoir.

Ainsi les deux alliés purent d'autant plus facilement mettre à exécution l'entreprise concertée. Le duc de Savoie était entré dans le Montferrat. Don Gonzalo avait allègrement mis le siège devant Casale, mais vous pensez bien que dans une guerre tout n'est pas rose. La cour ne l'aidait pas au gré de ses désirs et même le laissait manquer des moyens les plus nécessaires. L'allié, lui, l'aidait trop, je veux dire qu'après avoir pris sa portion, il grignotait celle qui était assignée au roi d'Espagne. Don Gonzalo avalait tout en silence, craignant qu'au moindre bruit Charles Emmanuel, aussi actif dans les manigances et mobile dans les traités que vaillant sous les armes, ne se tournât du côté de la France. D'ailleurs, le siège allait mal et tirait en longueur grâce à l'attitude ferme, vigilante et résolue des assiégés, à l'effectif réduit et aux nombreuses fautes de l'assiégeant. C'est dans ces difficultés qu'il apprit la sédition de Milan, et il y accourut en personne.

Là, dans le rapport qu'on lui en fit, était mentionnée l'arrestation de Renzo et sa fuite sensationnelle. On sut lui dire également que le sujet s'était réfugié sur le territoire de Bergamo. Cette circonstance retint l'attention de don Gonzalo. Il était informé que Venise n'était pas étrangère à l'émeute de Milan : un moyen de le contraindre à lever le siège de Casale et, conjugué avec la nouvelle de la prise de la Rochelle, de le mettre aux abois. Don Gonzalo en avait gros sur le cœur que ces seigneurs eussent une telle opinion de lui-même et il guettait une occasion de leur prouver qu'il n'avait rien perdu de son assurance. Un bon moyen, c'était de jouer l'offensé, de porter plainte, d'accuser.

(A suivre).

Le conseiller national de Courten intervient pour

# une meilleure protection des abricots du pays

Si je prends la parole pour raparier des abricots, ce n'est pas dans l'intention de me plaindre de l'écoulement de la récolte de l'année.

Mon idée est de prier le département de reconsidérer le problème et d'étudier certaines mesures qui me paraissent nécessaires en face de l'insuffisance du système dit des trois phases.

Les expériences acquises, une atmosphère détendue et pourtant plus objective nous permettront de reconnaître plus facilement que l'abricot est un des fruits le plus difficile à protéger avec nos dispositions en vigueur.

Et pourquoi ? C'est que les abricots des autres pays sont tous plus précoces ; ils mûrissent d'abord dans la région de Naples et de Perpignan, sur la Riviera, en Hongrie, dans le Tyrol et, en France, dans la vallée du Rhône, puis au Tessin et dans le Valais.

Au moment où la récolte suisse est offerte, notre pays est par conséquent déjà saturé par les fruits importés, qui se vendent meilleur marché.

Cette année-ci par exemple, 1720 wagons d'abricots avaient déjà été importés au moment où la vente de l'abricot valaisan était à ses débuts.

Si la qualité des abricots valaisans n'avait pas été remarquablement bonne, si les importateurs n'avaient pas renoncé spontanément à utiliser toutes leurs licences et si, d'une façon générale, les fruits n'avaient pas été rares, cette importation massive aurait fait subir un dommage considérable à nos producteurs déjà si durement éprouvés par le gel d'avril et de mai.

La production annuelle des abricots du Valais est très variable. Elle a dépassé les 7 millions de kg. pour descendre à 480 mille.

Le système des trois phases ne pourra pas venir au secours de la production des abricots du pays, tant que l'importation sera libre dans la première phase, c'est-à-dire durant tout ce temps où la production indigène n'est pas mise sur le marché.

Il est vrai qu'une prise en charge de l'abricot du pays est généralement prévue, mais seulement une fois que la production indigène a commencé.

A ce moment-là, le marché suisse est déjà saturé et les entrepôts frigorifiques regorgent d'abricots étrangers. La production de chez nous n'a de ce fait aucune garantie pour son écoulement.

C'est pourquoi nous demandons instamment que la prise en charge soit décidée déjà au début des importations, même s'il faut prévoir des difficultés à surmonter.

Cependant cette mesure de prise en charge faite à temps doit encore être complétée, comme c'est le cas pour les œufs et les raisins, par l'institution d'une taxe spéciale à prélever sur

l'abricot étranger. Cette taxe ne sera pas prélevée au détriment du consommateur, puisqu'elle servira à subventionner l'abricot du pays dont le prix pourra ainsi concurrencer l'abricot étranger.

Une taxe de dix centimes par kg. serait supportable. Elle serait versée dans une caisse de péréquation, celle-ci pouvant être gérée par une organisation professionnelle telle que l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, le tout sous contrôle du Département.

Le fonds vinicole, la caisse de péréquation des œufs, ont eu des résultats qui doivent nous encourager à chercher là, une véritable solution. La base constitutionnelle se fonderait sur les articles dits économiques, à savoir les articles 31 bis, 32 et 34 ter, et 23 de la loi sur l'agriculture.

Le plus important, du point de vue matériel, est l'article 31 bis. Il prévoit dans son 3e alinéa que la Confédération peut édicter des dispositions pour conserver une forte population paysanne et assurer la productivité de l'agriculture, même en dérogeant au principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

Ainsi, à côté de la limitation des importations, de la prise en charge faite à temps et des droits douaniers, l'écoulement des abricots du pays serait encore favorisé et leurs prix stabilisés grâce au fonds alimenté par la taxe spéciale perçue sur l'abricot étranger. Ce fruit n'est pas assujéti aux droits du monopole et, en vertu des accords qui nous lient avec d'autres pays, doit pouvoir sans difficulté être frappé de cette taxe.

Les suggestions que nous avons l'honneur de faire à l'honorable Chef du Département de l'économie publique tendent à assurer l'existence d'une importante branche de la production agricole dans deux cantons du moins et à faire vivre une population laborieuse.

Nous tenons du reste à rendre hommage à M. le Conseiller fédéral Hollenstein pour les efforts qu'il a déjà déployés dans ce but.

Les initiatives privées pour le défrichement et la mise en culture de terrains autrefois stériles ont été stimulées par les pouvoirs publics et nous savons que ces mêmes pouvoirs sont aussi soucieux que nous, de venir en aide aux producteurs d'abricots et de remédier à leurs difficultés qui sont grandes.

Tout en ne dissimulant pas certaines difficultés, M. le Conseiller fédéral Hollenstein s'engage à étudier les suggestions du député valaisan, qui est prié de déposer ses conclusions par écrit.

Elles seront volontiers transmises aux services de département, de façon que le Conseil fédéral puisse prendre position.

## Horaire des trains spéciaux et réguliers prévus à l'intention des participants au pèlerinage de St-Maurice - Vérolliez le 29.9.57

### Arrivées des trains

Train 1	Train 2	Train régulier renforcé de Sion
Sierre dép. 08.40	du Jura arr. 10.09	Sion dép. 09.50
Noès 08.44		(arrêt partout)
Granges 08.49	Train 3	St-Maurice arr. 10.40
St-Léonard 08.53	de Genève et Lausanne arr. 10.17	
Sion arr. 08.59	Train 4	
Sion dép. 09.05	de Fribourg arr. 10.26	
sans arrêt		
Sion-Martigny		
Martigny 09.29		
Vernayaz 09.35		
Evionnaz 09.39		
St-Maurice arr. 09.45		

### Départs des trains

Train 2 pour Jura	Train 1 pour Sierre	Trains réguliers omnibus pour Lausanne
St-Maurice dép. 18.15	arrêts à Martigny Sion - St-Léonard Granges - Noès St-Maurice dép. 18.25	St-Maurice dép. 18.22
Train régulier pour Sion arrêts partout	Train 4 pour Payerne - Fribourg	Train 3 pour Lausanne - Genève
St-Maurice dép. 18.45	St-Maurice dép. 19.00	arrêts à : Bex-Villeneuve Clarens-Cully Lutry-Lausanne St-Maurice dép. 19.10

Train régulier pour Lausanne : St-Maurice dép. 19 h. 20

## Les sports en Haut-Valais

**2e ligue :** Du fait que Viège s'est fait battre à Vevey, Rarogne a pris, en compagnie de St-Maurice, la tête du classement. Dimanche, ces mêmes Raronais recevront la visite de la «deux» de Sion et devraient l'emporter assez facilement, car pour eux il y a la perspective de leader unique vu que St-Maurice s'expliquera avec un autre grand, le FC Montreux.

Viège de son côté attend de pied ferme les réserves sierroises. Les rouge et blanc devraient encore une fois faire confiance aux jeunes.

**3e ligue :** Dans un match houleux qui dégénéra finalement en bagarre générale, un Brigue méconnaissable et surprenant avait battu Riddes par 7-1, jusqu'au moment où les joueurs bas-Valaisans quittaient le terrain. Brigue avait réintroduit dans son équipe le vétéran Chanton qui dirigea magistralement son équipe et marqua 3 des 4 pénaltys (!) sifflés en faveur de ses couleurs, l'autre étant transformé par un de ses coéquipiers. Brigue se rendra dimanche chez la lanterne rouge Vétroz et prouvera que son redressement dure plus qu'un jour.

Salquenen a été tenu en échec par Chamosen qui revient à la surface, et aura affaire à forte partie cette fois. En effet le déplacement à Saxon n'est pas une promenade, loin de là, et d'y ramener un point serait déjà pour le benjamin un gain appréciable. Rappelons que l'équipe de Salquenen est entraînée par l'excellent Gilbert Warpellin, ex-Sierre, actuellement joueur-entraîneur à Leytron.

**4e ligue :** Viège II incomplet a subi sa première défaite devant Rarogne II qui prend la tête du classement. Curieux résultat que le match nul entre les deux équipes de Steg, résultat qui n'arrange certainement pas les affaires de l'équipe fanion.

**Juniors :** Viège et Brigue partagent les points après un match très intéressant, tandis que Salquenen gagne nettement à Saxon. A l'affiche pour ce week-end, Viège - Saxon et Monthey-Brigue.

**En 2e degré,** Rarogne continue sa série de succès à Grimisuat. Dimanche le chef de file sera au repos.

**Hockey sur glace :** L'assemblée générale du HC Viège a eu lieu samedi soir à Viège. Le président M. Kuonen, a pu saluer une nombreuse assistance parmi laquelle plusieurs personnalités viégeoises, notamment le président de la commune M. Fux, le président honoraire du HC Viège, M. Bodenmüller, entre autres, ainsi que les représentants de la presse. A l'ordre du jour figurait l'adoption des nouveaux statuts, un voyage en Allemagne orientale et le nouvel entraîneur, comme points les plus importants.

Les statuts ont été élaborés par le comité, avec le concours de M. Ludi, Conseiller technique et M. Hans Wyr, avocat. Après quelques modifications, ils ont été adoptés en première lecture.

Le H.C. Viège avait reçu une offre très intéressante de l'Allemagne orientale pour y effectuer une tournée à fin novembre. Après une vive discussion pesant le pour et le contre, l'assemblée s'est prononcée contre ce projet.

Le nouvel entraîneur pour la saison à venir est M. Jack McDonald, qui évoluait l'année passée chez les Brighton Tigers en Angleterre, en qualité de joueur-entraîneur. (Nous reviendrons sur cette question plus en détail.

Financièrement le HC Viège se porte bien, vu que l'exercice 1956-57 s'est soldé par un bénéfice de 13 000 francs, utilisé pour les intérêts et amortissements. La prochaine saison prévoit un budget de 71 000 francs, recettes et dépenses s'égalisant.

Le grand club haut-Valaisan compte actuellement 426 membres qui se répartissent comme suit : entre parenthèse, le chiffre de 1956 :

Actifs 71 (61), juniors 37 (34), membres honoraire 7 (5), membres libres 3 (-), membres supporters 308 (202). Tous, sauf les juniors, ont droit de vote à l'assemblée générale. Il n'y eut pas d'élections, de sorte que M. Kuonen reste avec son état-major en fonctions. Dario Pagin a été nommé moniteur des juniors en remplacement de E. Reist, parti en Suisse allemande. Pour le membre actif décédé, Bruno Bodenmüller, il a été observé une minute de silence.

Le président a clos cette assemblée avec le vœu d'une brillante saison.

Bajo



### Il y aura foule dimanche à Sion

Il y aura certainement foule dimanche au Parc des Sports de la capitale valaisanne pour assister à la rencontre de Ligue nationale B opposant les «rouge et blanc» à la forte équipe de Cantonal (Neuchâtel).

En effet, après son succès tout à fait inespéré contre Fribourg (1-0) à Fribourg, le F.C. Sion se doit de confirmer son redressement face à une des meilleures formations de la LNB. Jusqu'à présent, les neuchâtelais n'ont subi qu'une défaite alors que les séduisants comptent trois échecs à leur passif ; normalement, les visiteurs devraient pouvoir s'imposer. Mais l'inconnue subsiste néanmoins totalement puisque la plus élémentaire des logiques est si souvent déjouée.

C'est la raison pour laquelle le public se rendra en masse dimanche sur les bords du Rhône pour voir SION-CANTONAL. Le match débutera à 14 h. 15 déjà pour permettre aux spectateurs d'assister à l'Omnium international organisé par le Cyclophile séduisants dès 16 h. à l'Avenue de Tourbillon.

Communication : les tribunes couvertes seront terminées pour cette rencontre ; cette fois-ci, c'est sûr !

### Abonnez-vous au Nouvelliste

#### FR. 2.20

1 m2 de tôle pour couverture. Envoi contre remboursement. Garage démolition. Allemand, Délémont, Tél. (066) 223 47.

#### EBENISTES

qualifiés sont demandés chez Jean Gross, ébénisterie, Pré - du - Marché 27, Lausanne. Tél. (021) 24 78 18.

Je cherche pour début de novembre

#### garçon BOUCHER

Congé hebdomadaire samedi après-midi. Eventuellement salaire au grand mois. S'adr. au Nouvelliste sous Z. 3209.

#### Plymouth

8 cyl., fin 1955, impeccable, couleur noire, intérieur vert. Occasion unique, cédée à Fr. 6 800.— S'adresser ou écrire : GONNIAT, Chablère 31 Lausanne

#### On cherche jeune fille

propre et honnête, sachant cuire, pour faire le ménage. Congé le dimanche. Entrée de suite ou à convenir. S'adresser à la Boulangerie Künzi, à Bex. Tél. (025) 5 27 79

#### A vendre

salon rembourré : divan-cosy-corner deux fauteuils, pouf, guéridon. Belle occasion, ainsi qu'un bureau - dactylo. Tél. (021) 26 78 21.



### Une magnifique médaille

Frappée aux armoiries de Martigny sera distribuée comme distinction, dimanche 29 septembre au tir de clôture de la société de tir.

Cette dernière fête de tir de la saison, offrira aux tireurs la possibilité de former des groupes avec «au bout» un magnifique chevreuil, à 300 mètres et un fromage (env. 10 kg) à 50 mètres. La célèbre cible «Fromage de Bagnes» sera naturellement de la partie.

Un tir à l'arbalète ouvert à tout le monde sera installé devant le stand. Des bonifications faciliteront l'obtention de la distinction aux dames et aux juniors.

Invitation cordiale à tous les amateurs.

Dimanche tous au stand... La chance sera, de la partie.

Le Comité.



Monsieur Louis MORISOD-SAILLEN, ses enfants et petits-enfants, à Vérossaz et Epinassy ;

Les enfants et petits-enfants de feu Léon JACQUEMOND-SAILLEN, à Vérossaz, Davjaz et Epinassy ;

Les enfants et petits-enfants de feu Théodule DELADOEY-SAILLEN, à Lavey ;

Madame Veuve CHEFFRE-MOTTIEZ et ses enfants, à Saint-Maurice et Genève ;

Les enfants et petits-enfants de feu Louis MOTTIEZ-BARMAN, à Davioz, Massongex, Muraz-Collombey ; Les enfants et petits-enfants de feu BARMAN-MOTTIEZ.

Les enfants et petits-enfants de feu Jules BECQUELIN-MOTTIEZ, à St-Maurice et Bex ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part du décès de

#### Madame Veuve

### Philomène MOTTIEZ née SAILLEN

leur chère belle-sœur, tante, cousine et marraine, décédée le 26 septembre 1957, à l'âge de 90 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vérossaz, le samedi 28 septembre à 10 heures.

P. P. E.

### TRANSPORTS FUNEBRES

A. MURTH S. A.

Téléphone (022) 25 02 88

CERCUEILS - COURONNES

Pompes funèbres

catholiques de Genève

Sion :	Mariéthod O. Vve	2 17 71
Martigny :	Moulinet M.	6 17 15
Fully :	Taramcaz R.	6 30 32
Sierre :	Eggs F., Rouvinez E.	5 10 21
Montana :	Kittel Jos.	5 22 36
Monthey :	Galletti Adrien	4 23 51
Orsières :	Troillet Fernand	6 81 20
Le Châble :	Lugon G.	7 13 17

### Collection automne-hiver, très grand choix

## Mesdames !

Vous trouverez le chapeau qui vous convient au

Magasin Modes SUZANNE  
Tél. 4 27 75 - L. Clavien

## Le pèlerinage romand à St-Maurice Dernières instructions

Le comité d'organisation présidé par M. le colonel Meytain, assisté de MM. le chanoine Léo Muller, vice-président, Even Collut, secrétaire et des présidents des diverses commissions est prêt à recevoir les quelque 6 000 pèlerins qui viendront à St-Maurice, dimanche 29 septembre.

Nous tenons à aviser nos lecteurs de quelques dispositions prévues soit par la police de la circulation, soit par les diverses commissions.

#### 1. Communion

Pour communier à la Messe, avertir les commissaires postés à l'entrée de l'enclos réservé ; prendre place dans les enclos près des cordes ; s'approcher rapidement des prêtres qui distribuent la Communion.

#### 2. Repas

Vu le temps très limité réservé au ravitaillement de midi, il est instamment recommandé aux pèlerins qui disposent d'une voiture de ne pas quitter la ville de St-Maurice pour prendre leur repas dehors. On trouvera sur place tout le nécessaire, sans se charger inutilement. Mais il est indispensable d'acquiescer au plus tôt les bons de ravitaillement.

Les pèlerins qui ne seraient pas encore munis du bon pour le lunch sont instamment priés de le retirer à l'arrivée à St-Maurice, dimanche matin, soit au bureau de renseignements (à la gare), soit au bureau de vente installé à cet effet (à la Place de la Laiterie, à proximité de l'emplacement de l'Office religieux). Des bons seront aussi vendus sur les emplacements de pique-nique, mais il est plus prudent de ne pas attendre l'heure du repas pour les acheter, car leur nombre est limité.

#### 3. Restrictions de la circulation à St-Maurice

La route de transit est provisoirement ouverte à la circulation le 29 septembre 1957, de 7 h. à 19 h.

Tous les véhicules automobiles venant soit de Monthey, soit du canton de Vaud, emprunteront cette artère, dès l'Arzilier. L'entrée en ville de St-Maurice s'effectuera par le sud de la ville dès le garage Casanova (Sens unique).

La circulation et le stationnement à l'intérieur de la ville sont strictement interdits.

Des places de stationnement réservées et signalées sont prévues dans le quartier de la gare CFF et St-Laurent.

#### 4. Jeu scénique à Vérolliez, avis aux spectateurs

A Vérolliez, la place pour le jeu scénique est réservée en premier lieu aux pèlerins arrivant avec la procession.

Les spectateurs isolés, arrivés avant la procession, seront dirigés vers l'extérieur de l'enceinte.

#### 5. Décoration de la ville

Nous rappelons aux habitants de St-Maurice que demande leur est faite de décorer leurs maisons. Cet appel s'adresse également aux habitants du sud de la ville (notamment quartiers «En Pré» et St-Laurent).

#### 6. Vente d'insignes

L'insigne du Pèlerinage sera mis en vente à St-Maurice dès samedi après-midi. Nous le recommandons chaleureusement à la population. Cet insigne donne droit à l'entrée du «Jeu scénique», du dimanche après-midi à Vérolliez.



conseil national

De la solde au parc national

Jeu de jeudi matin, sur rapport de MM. Ober (pays, Berne) et Bringolf (c. Vaud), le Conseil national a adopté par 128 voix sans opposition le projet d'augmentation de la solde militaire selon le projet du Conseil fédéral.

porteurs insistent sur la solution d'entente qui doit permettre de sauvegarder dans toute la mesure du possible le Parc national suisse et ses beautés.

Au cours de la discussion, quatre orateurs, MM. Dietschi (rad. Soleure), Grendelmeier (ind. Zurich), Lejeune (soc. Bâle-Campagne) et Akerre (pays, Zurich) font des réserves quant aux atteintes portées à l'intégrité du Parc national.

Vu la sortie annuelle des groupes, le président lève la séance vers 11 heures et renvoie à vendredi matin la suite de la discussion.

conseil des états

Sucre... Armes... Maladie...

Au début de la séance de jeudi, Lampert (cons. c. s. Valais) rapporte favorablement sur le projet d'arrêté concernant l'approvisionnement du pays en sucre et la création d'une deuxième sucrerie.

être prise concernant la commande des canons antichars suisses « pak 57 ». Le projet est voté par 36 voix sans opposition.

M. Tschudi (soc. Bâle-Ville) rapporte sur l'octroi de subsides supplémentaires aux caisses-maladie. Le Conseil fédéral propose de fixer les subsides à 4 fr. 50 par enfant et à 5 fr. 50 pour les femmes assurées pour les soins médicaux et pharmaceutiques.

Coopératives de construction et logements économiques

Un article de « Neue Zürcher Zeitung » (No 2025 du 12 VII 57) ayant reproché aux sociétés coopératives pour la construction de logements économiques de ne pas faire, elles-mêmes, un effort suffisant mais de trop compter sur l'assistance des pouvoirs publics.

couragement à la construction de logements économiques il n'est pas inutile d'examiner l'activité des sociétés coopératives de construction.

La part des sociétés coopératives à la construction de logements. « La Vie Economique » publie chaque année - dans le fascicule du mois de mars - des données relatives aux constructions effectuées et projetées dans les communes de plus de 2000 habitants.

née. On ne peut nier - quoi que puisse dire par ailleurs le Conseiller national Steinmann - que ce ne sont pas les coopératives, mais bel et bien des initiatives émanant de l'économie privée qui favorisent aujourd'hui l'édification de logements économiques.

Les sociétés coopératives ont la tendance de construire des immeubles trop luxueux et d'aménager les logements avec un confort aussi excessif qu'inutile. Il en résulte que les locataires de ces appartements ne se recrutent pas étonnamment parmi la population à revenus modestes.

En résumé, on constate que les sociétés coopératives de construction, habituées aux subventions, ralentissent leur activité et la réduisent même pratiquement à zéro dès que vient à tarir la source des subventions, et qu'elles se refusent à tout sacrifice et à tout effort sérieux dans le domaine de la construction de logements économiques, même lorsque l'état de leurs finances le leur permet.

Etant donné que les ombres à examiner le projet d'arrêté sur l'en-

Table with 4 columns: Logements nouveaux, d'après le financement des travaux. Rows: Bâtiments publics, Logements privés subventionnés, Logements privés non subventionnés.

Table with 4 columns: Logements nouveaux, d'après le maître de l'ouvrage. Rows: Pouvoirs publics, Coopératives de construction, Autres personnes morales, Particuliers, Total.

Le recul des coopératives est particulièrement net dans les grandes villes et notamment Zurich où la Société générale des coopératives de construction (Allgemeine Baugenossenschaft, Zurich ou A.B.Z.) est le plus gros propriétaire immobilier.

pratiqué dans les logements construits sans l'aide de l'Etat. Malgré cela, les sociétés coopératives sont en mesure, non seulement d'affecter d'importants crédits à l'entretien et à la réparation de leurs immeubles, mais encore de constituer les fonds de réserve que prescrivent certains règlements communaux.

Pas de subventions pas de logements coopératifs

La situation excellente de leurs finances aurait permis aux coopératives de poursuivre la construction de logements économiques, même en l'absence d'une aide de l'Etat. C'est notamment ce que constate l'organe socialiste zurichois « Volksrecht » (16 V 57) lorsqu'il écrit: « La Société coopérative A.B.Z. (v. plus haut. Réd.) est aujourd'hui en mesure, financièrement parlant, de continuer à construire et de consacrer ses moyens propres à une diminution du taux des loyers ».

L'encouragement à la construction

L'encouragement de la construction de logements comporte des prêts cantonaux et communaux à des conditions de faveur (jusqu'en 1950 - des subventions fédérales à fonds perdu. L'arrêté du Conseil fédéral du 30 I 42 autorisait la Confédération à octroyer des subventions aux coopératives de construction, ces subventions ne devaient pas dépasser, au début 10 pour cent et par la suite 15 pour cent des frais de construction.

Pèlerinage romand à Ars 26-27 octobre (1 j. 1/2)

Un pèlerinage romand comme l'année dernière partira de Genève-Cornavin le 26 octobre, à 13 heures, pour Ars, tombeau de St Jean-Marie Vianney. Le voyage s'effectue en car et le prix, tout compris est de Fr. 38.

Demandez le bulletin d'inscription au Secrétariat de l'Oeuvre d'ARS, PETIT-LANCY-GENEVE (par écrit).

Chanoine P. ROLLET Curé d'Ars (France)

Fédération suisse des syndicats chrétiens nationaux contre la hausse des prix

Le Comité central de la Fédération suisse des syndicats chrétiens s'est préoccupé de la situation alarmante provoquée par les nouvelles hausses de prix.

En période de haute conjoncture surtout, les travailleurs ne pourront accepter une diminution de leur standard de vie et ils se voient obligés de demander l'adaptation des salaires au coût de la vie.

Dans l'intérêt de l'ensemble de nos populations, les responsables de nos diverses branches économiques devraient renoncer à toute nouvelle augmentation arbitraire des prix. Les syndicats chrétiens attendent du Conseil fédéral notamment, qu'il évite toute décision qui aurait pour conséquence une nouvelle hausse du niveau des prix, mais qu'il envisage au contraire l'application des mesures susceptibles d'en assurer à nouveau une évolution normale.

A cette fin, ils préconisent un abaissement ou la suppression temporaire des droits d'entrée grévants les produits de consommation.

Pour éviter une nouvelle montée du niveau des prix, les consommateurs sont invités de réserver leur achat au strict nécessaire et de renoncer pour le moment aux achats qui ne sont pas indispensables.

Au sujet des prix des loyers:

Le Comité estime qu'une évolution satisfaisante dans le secteur des logements n'est possible qu'à la condition de concentrer tous les efforts sur la construction de logements à loyers modérés. Comme l'initiative privée s'est révélée incapable de résoudre le problème, il appartient aux pouvoirs publics de remédier à la situation. C'est pourquoi les syndicats chrétiens appuyent le projet de construction de logements des autorités fédérales dont ils attendent une résolution rapide et étendue.

Vu la situation serrée du marché des capitaux, l'industrie est invitée de son côté à réserver des moyens financiers à la construction de logements économiques. Il importe également de vouer toute l'attention nécessaire à la construction de logements appropriés pour les personnes seules ou âgées dans le but d'obtenir graduellement une meilleure utilisation des logements spacieux dans les anciens immeubles.

Prix des tomates

Prix fixés par l'ordonnance fédérale du D. E. P. du 18 VI-56 et valables dès le 25 septembre 1957 pour l'arrondissement fiduciaire du Valais. Tomates I le kg. (Expédition Fr. 040); (Gros Fr. 045); (Détail net Fr. 0.65-070) Saxon, le 25 septembre 1957. Office fiduciaire des légumes, Saxon.

Incident de parade

L'Emigré de Malnuit

Drame en 3 actes (8 personnages), avec chants et musique, de F. Citheret. Prix: 2.50 musique comprise. En vente chez l'auteur: Institut « Les Cœurs », Le Noirmont (J.-B.).

Spectacles concerts conférences

Un « super » Hitchcock... à l'ETOILE

Jusqu'à dimanche 29 (Dim.: 14 h. et 20 h. 30) Le film qui vient de triompher durant 4 semaines au Cinéma Rex de Lausanne et 5 semaines à l'ABC de Genève.

Cinéma REX, Saxon

Jusqu'à dimanche 29, ouverture de saison avec le grand et beau film français - un film hardi, bouleversant, qui sait amuser, passionner, émouvoir: LE CAS DU DR LAURENT, avec Jean Gabin, Nicole Courcel et Silvia Montfort.

Cinéma d'ARDON

GRAINE DE VIOLENCE. - L'incident diplomatique créé par le retrait de ce film du Festival de Venise a provoqué de profonds remous dans l'opinion mondiale. Pourquoi ce plaidoyer contre la jeunesse délinquante a-t-il choqué l'ambassadrice d'Amérique ??? N'est-il pas préférable de dénoncer un mal et d'y apporter remède que de le cacher ? Une telle œuvre, si dramatique et réaliste soit-elle, doit être vue pour être jugée. Interdit en-dessous de 18 ans. Samedi-dimanche - 20 h. 30.

L'endettement croissant du paysan, preuve de l'insuffisance des prix agricoles

L'agriculture, disent volontiers les citadins, ne connaît pas que de mauvaises années et de maigres récoltes. 1954, par exemple, valut aux paysans des rendements records. Et, si la vigne et les vergers ont beaucoup souffert en 1957, les champs de pommes de terre et de blé, comme les prairies, ont en revanche apporté l'abondance.

N'est-ce pas là la meilleure preuve que les prix payés pour nos produits agricoles ne peuvent permettre à nos paysans de se constituer, lors des années d'abondance, des réserves suffisantes en vue de celles dont les récoltes sont déficitaires ?

VICTOIRE ECLATANTE D'ADENAUER AUX ELECTIONS ALLEMANDES

Voir ce magnifique reportage dans

PARIS MATCH

Dans le même numéro:

Le câble de Raymond CARTIER: le problème des noirs dans le Sud des U.S.A. ● Les gigantesques incendies en Provence et en Corse ● Le secret de RIVIERE, le sur-homme du vélo ● Irène DUNNE, diplomate, débute à l'O.N.U. ● FRANCO en vacances pêche le thon ● La bataille de la loi-cadre de l'ALGERIE ● Un magnifique reportage en photo-couleurs: OFFENBACH et toute l'actualité de la semaine.



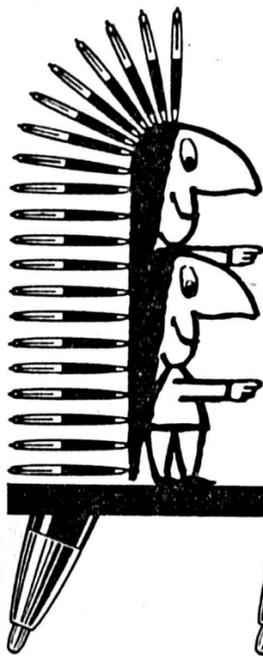
**IL EST ARRIVE!**

*Le stylo à bille préféré des Américains:*

**PAPER-MATE** *Capri '33'*

A votre tour, vous profiterez du stylo à bille dont toute l'Amérique vante les qualités. Un stylo sur lequel vous pouvez vraiment compter, qui ne vous laisse jamais en plan et qui donne à votre main une telle légèreté qu'elle court sur le papier sans la moindre fatigue. Oui, avec le nouveau Paper-Mate Capri '33', écrire à la main devient un agrément insoupçonné. Capri '33' est le stylo des gens affairés, des ménagères pressées, des étudiants, des écoliers, de tous ceux qui écrivent beaucoup et souvent — de tous ceux qui sont fiers de posséder le stylo le plus parfait qu'il soit possible d'obtenir pour son argent.

Dans toutes les papeteries et maisons spécialisées  
Paper-Mate Division de la Gillette (Switzerland) Limited, Neuchâtel



P 104

**A l'abri  
sous  
la pluie!**

avec nos  
**manteaux et pélerines**  
en gurit, modèle très ample  
avec capuchon

Pour homme	<b>12,90</b>
Cape cycliste	<b>6,90</b>
pour dames, depuis	<b>3,90</b>



ENVOI PARTOUT



LAUSANNE - THÉÂTRE DE BEAULIEU 10-20 OCTOBRE

3<sup>e</sup> FESTIVAL D'OPÉRAS ITALIENS  
**OPERA DE ROME**

220 artistes

AIDA de Verdi

MADAME BUTTERFLY de Puccini

LA FORCE DU DESTIN de Verdi

Direction: Mo. FRANCO CAPUANA

Location: Théâtre de Lausanne, Tél. (021) 22 64 33 et Agence Armand Dupuis, Sion, Tél. 2 21 80.

**Mobilia S. A.**

Rue de l'Ale 30 LAUSANNE

vous offre un choix abondant, des conseils judicieux et une prompt livraison

CHAMBRES A COUCHER

SALLES A MANGER

MAGNIFIQUES STUDIOS

ENSEMBLES COMBINES

MEUBLES SEPARÉS, TAPIS, ETC....

Grandes facilités de paiement, demandez nos conditions et utilisez le bon ci-dessous pour nos nouveaux prospectus, qui vous seront envoyés sans engagement.

**BON:** MOBILIA S. A., l'Ale 30, Lausanne

Prière de m'envoyer vos plus récents prospectus T/19.

Nom :

Adresse :



**CAFE HAG**

*ménage le coeur et les nerfs*

Lorsque l'état de vos nerfs ou une grande fatigue vous empêchent de trouver le sommeil, ayez recours au café HAG. Vous ressentirez une apaisante détente.



# CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

Emission

**4 1/4 %** série 21 1957, de Fr. 15 000 000

Durée 12 ans

Prix d'émission :

**99 %** plus 0,60 % timbre fédéral

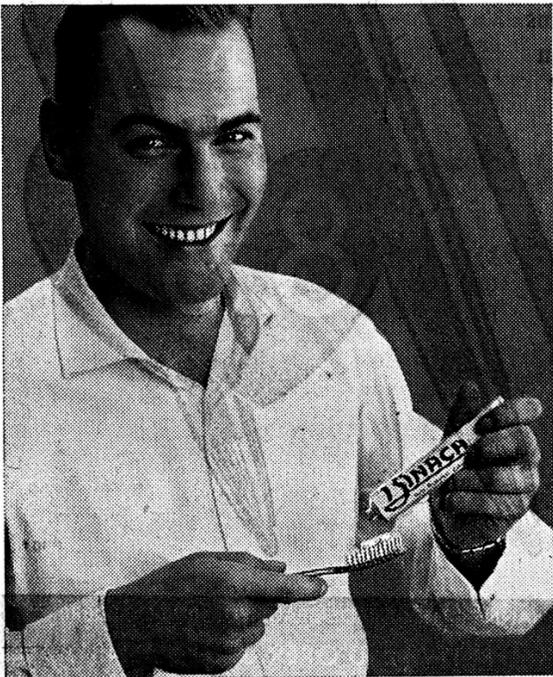
Délai de souscription : Du 24 septembre au 2 octobre 1957, à midi

CREDIT FONCIER VAUDOIS

BANQUE CANTONALE VAUDOISE

Les souscriptions sont reçues sans frais auprès des banques susnommées et autres établissements bancaires où l'on peut se procurer le prospectus et les bulletins de souscription.

Binaca: meilleur pour la santé ... agréable de goût!



Brossage avec Binaca: précieux auxiliaire contre la carie!

Binaca, pour de belles dents quand je serai grand!



Binaca S. A., Bâle

Meilleur pour la santé :

la pâte dentifrice Binaca contient du sulfo-ricinoléate, élément actif au pouvoir supérieur de pénétration et de déterision.

Agréable de goût :

l'arome de Binaca est délicieusement rafraîchissant.

Pâte dentifrice Binaca et essence Binaca, toutes deux avec des chèques-images Silva!

## AVIS

Dès le 8 octobre le cabinet du dentiste **P. BURGNER - SION** est transféré dans le nouvel immeuble **HELVETIA** (près de la Banque Cantonale) Consultations tous les jours, sauf le lundi

On cherche

## 2 jeunes filles

dans petite entreprise de fabrication pour travail propre. Bons gages pour personnes appliquées et consciencieuses.

Maison A. Kaltbrunner, Schlachthausstrasse 58, Granges / Soleure.

## Offre à saisir : DUVETS

neufs, remplis de mi-duvet, gris, léger et très chaud, 120 x 160, cm., fr. 40.- ; même qualité 140x170 cm. fr. 50.-. Port, emballage payés.

W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.



### Mercédès 180

1954 noire 4 cyl. 9 CV.

### Mercédès 170 S

1950 noire cabriolet 2-4 pl. 9 CV moteur révisé 4 cyl.

### Simca

2 tons 1955 bleue 4 cyl. 7 CV, moteur révisé.

### Frégate

1955 vert clair 4 cyl. 10 CV.

### Rover

1952 noire 6 cyl. 11 CV.

### Studebaker

1951 grise 6 cyl. automatique 14 CV.

### Chevrolet

1950 noire 6 cyl. 18 CV.

### Pontiac

1949 gris-bleu 6 cyl. 20 CV.

### CAMIONS

Mercédès-Benz L/5000

Neuf 1956 - Prix avantageux

### Ford S 720

pont basculant 3 côtés 1956 8 cyl. 21 CV.

GARAGE LANZ S. A., AIGLE

Tél. (025) 2 20 76

Agence Mercédès-Benz

## AVIS DE TIR

Des tirs à balles auront lieu comme il suit :

Du mardi 1 au samedi 5 et le lundi 7 octobre 1957 de 0800 - 1800.

Places de tir :

CHAUX PALIN, PLANACHAUX, LES PAS, COL DE RIPAILLE, LE LAPRISA, LA PIERRE, LE DESAILLEN, COL DE COU, BARME, BERROI, LA BERTHE, LA LATIEURNE.

Le public est prié de se conformer aux ordres des sentinelles. Il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles pouvant contenir des matières explosives. Ces projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années. La poursuite pénale selon l'art. 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée.

Celui qui trouve un projectile dangereux est tenu d'en marquer l'emplacement et de l'indiquer au Cdt. EO inf. 5 à Champéry (t. 10-7. 10) puis caserne de Lausanne (tél. 24 64 65) ou au poste de gendarmerie le plus proche.

EO inf. 5

Le Commandant

## Les belles occasions du Garage d'Entremont

- 2 VW luxe 1956
- 1 VW luxe 1955
- 1 Ford Consul 1953
- 1 jeep Military
- 1 topolino
- 1 moto BSA
- 1 scooter ISO
- 1 vélomoteur Kreidler
- 1 vélomoteur Papérino

Machines impeccables à des prix de fin de saison.

Diverses machines pour démolition

LOVEY GRATIEN ORSIERES

Tél. (026) 6 82 50

## TOMATES

Pour la conserve Fr. 0,15 le kg.  
Premier choix 0,40 le kg.

Expédition partout

AU BON JARDINIER - SION

Tél. (027) 2 26 41



## On cherche sommelière

Offres avec photo et références au Restaurant du Théâtre, Neuchâtel.

Je cherche un jeune homme de 15 à 18 ans comme

## apprenti fromager

ou aide. Bon gage et vie de famille assurés. Entrée de suite ou à convenir.

S'adresser à Joseph Clerc, Laiterie Posal, près Farvagny - le - Grand/Frg. Tél. (037) 5 11 33

On achèterait d'occasion

## un établi

de menuisier  
Téléphoner au (025) 4 22 08.

## JEUNE FILLE

cherche place comme fille de salle ou serveuse de pâtisserie-tea-room à Sion. S'adresser jusqu'au 30 sept. au tél. (026) 6 91 66

On demande

## sommelière

consciencieuse pour le 1er novembre. Tél. (025) 4 22 08.

## sommelière

est demandée. Bons soins. Vie de famille. Date d'entrée à convenir.

S'adresser à l'Hôtel Winkelried, Yverdon. Tél. (024) 2 29 74.

Je cherche pour le 15 octobre

## jeune fille

pour aider au ménage. Mme Georges Barras, vétérinaire, Sion. Tél. 2 16 24

Jeune dame ayant travaillé comme infirmière durant la guerre (sans diplôme) cherche

## emploi

dans hôpital ou sanatorium. Ecrire sous chiffre P. 12435 S, à Publicitas, Sion.

Monsieur, dans la trentaine, honnête et ayant fortes charges de famille, cherche

## gain

## accessoire :

Correspondance française pour entreprises, veilles de nuit, etc... Ecrire sous chiffre P. 12436 S à Publicitas, Sion.

On cherche

## JEUNE FILLE

présentant bien pour le service du magasin et tea-room. Bon gage. Faire offres à la Pâtisserie H. Grandjean, Romont (Frbg.) Tél. (037) 5 23 07

On cherche

## JEUNE FILLE

pour le ménage. Bons soins et bon gage. Offres à la Pâtisserie H. Grandjean, Romont / Fribourg. Tél. (037) 5 23 07

On cherche jeune fille présentant bien et au courant du service comme

## sommelière

Très bon gain. Entrée de suite.

Faire offre au Relais du Manoir, Sierre ou tél. au 5 11 18.

# GAULOISES DISQUE BLEU

FILTRE

Tout va mieux,

Vos soucis s'envolent dans la fumée des DISQUE BLEU.

Toujours fraîches et de qualité constante, les DISQUE BLEU vous permettent d'apprécier pleinement l'arôme unique du tabac français. 20 pièces Fr. 1.-



© 1957, Villermet

C'EST UNE CIGARETTE DE LA RÉGIE FRANÇAISE DES TABACS



**Tout le voyage**

**à moitié prix**

L'abonnement pour demi-billets, valable pour le chemin de fer, le bateau et l'automobile postale, coûte 200 fr. par an et 65 fr. pour trois mois.

Demandez le prospectus au guichet des gares ou au bureau de renseignements CFF



**grâce à l'ABONNEMENT  
POUR DEMI-BILLETS**



**Parquets**

A VENDRE important lot de pitchpin, chêne en lames, panneaux et fougère. Chantier av. Gare 15, Lausanne. P. Vonlanden, tél. 24.12.88.

A vendre

**deux laies**

portantes pour le mois d'octobre. 1 première nichée, 1 seconde. S'adresser Mme Hortense Torrent, Grône.

Cherche

**une vendeuse**

**une sommelière**

Ecrire Hôtel de la Gare, La Cure.

**Perdu**

le 24 septembre 1957 sac de bain gris contenant chaussures dames et collation entre Montreux et le Grand-St - Bernard. Récompense Fr. 10.-. Babey, Forces Motrices 14, Genève.

**S. A. DES ATELIERS DE SECHERON GENEVE** cherche

**BOBINEURS  
MECANICIENS  
MECANICIENS-AJUSTEURS  
MECANICIENS-MONTEURS DE TRANSFORMATEURS ET D'APPAREILLAGE**

Faire offre ou se présenter avec certificats au Bureau du Personnel A 1.

On demande pour entrée immédiate ou à convenir

**DACTYLO**

débutante, éventuellement acceptée. Offres avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire à la **Maison Décaillet**, denrées coloniales Grand-Pont, SION.

**GIRARD-PERREGAUX 39 Rubis** avec roulements à rubis automatique avec date, depuis Fr. 255.-

**IMBERDORF, Horlogerie-Bijouterie**  
Face à l'Eglise — MONTHEY

**A femme bien gainée chance doublée**

Sur mesure - Grand choix pour personnes fortes - Transformations - Lavage et toutes réparations

Adressez-vous

**AUX CORSETS GABY**  
Place Ancien-Port 6, VEVEY  
Mme Fleisch-Auras

**CINEMAS**

Du vendredi 27 au dimanche 29 septembre, en soirée à 20 h. 30

**EDDIE CONSTANTINE** enfin! tel que vous l'aimez dans son nouveau film français

**JE SUIS UN SENTIMENTAL**

**Dans ce cas, prenez Sil!**

Rincé avec Sil, le linge est agréablement parfumé et débarrasé des dernières bribes de lessive. Plus de rougeurs ni d'irritations!

**Rincé avec Sil, le linge est si frais!**

40 ct. seulement

Une  
machine à coudre  
digne de votre choix!

Celles d'entre vous, Mesdames, qui s'y connaissent en machines à coudre sont emballées des multiples avantages de la nouvelle Turissa «novomatic». La simplicité enfantine de son réglage au moyen de deux boutons seulement, ses possibilités d'emploi illimitées, le fonctionnement sans défaillance grâce à la navette antibloc, la solidité remarquable du bâti en métal et de toutes les parties mécaniques ainsi qu'une forme du meilleur modernisme — voilà qui fait de la toute récente version d'un produit suisse largement éprouvé un vrai chef-d'œuvre dans son domaine. Si vous prévoyez l'achat d'une nouvelle machine à coudre, ne manquez en aucun cas d'examiner à fond la Turissa «novomatic»!



## NOUVEAU

Boutonnière  
automatique

incorporée

Aucune came à manipuler, jamais de tissu à retourner pour obtenir rapidement et sans difficultés les boutonnieres les mieux finies. Encore un travail fréquent qui devient un jeu d'enfant.

Dans votre intérêt bien compris, faites-vous présenter la Turissa «novomatic» par un de ses agents officiels, ou demandez-nous notre prospectus illustré.

Complète avec table-rallonge, pédale de commande et de nombreux accessoires dans une élégante mallette.

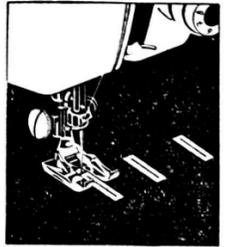
Turissa «novomatic» Fr. 725.—  
Turissa «ultramic» Fr. 650.—

net, au comptant  
(sur demande, facilités de paiement)

Fabrique de machines à coudre  
Turissa SA, Dietikon-Zurich

**BON** Fabrique de machines à coudre Turissa SA Dietikon ZH  
Veuillez m'expédier sans frais votre prospectus illustré de la Turissa «novomatic»

Nom : \_\_\_\_\_  
Localité : \_\_\_\_\_  
Rue : \_\_\_\_\_



Toujours mieux  
chez le  
**grand spécialiste**  
Sa qualité séduit - Ses prix font du bruit  
**TISSUS**

**GROS NATTE laine**

pour manteaux, ensembles  
et jupes. 4 coloris mode  
Largeur 140 cm. le mètre

**12.50****ETAMINE pure laine**

pour la robe, grande gerbe  
de coloris. Largeur  
150 cm. le mètre

**11.50****LAINES ET SOIE**

d'un effet matté très mode.  
Belle gamme de teintes,  
Largeur 90 cm. le mètre

**6.90****FLANELLE COTON  
lingerie**

à pois sur tons pastels.  
Très douillette. Largeur  
80 cm. le mètre

**2.45****CONFECTION**

Grand choix de

**MANTEAUX**

en beau lainage, coupe é-  
tudiée, toutes teintes mo-  
de. Depuis

**129.****JAQUETTES****demi-sport**

qualité lourde, belle gam-  
me de teintes. Depuis

**29.80**

Bel assortiment de

**ROBES**

pour dames et jeunes fil-  
les. En lainage, soie et fa-  
çonné, dans toutes les tail-  
les.

**98.- 79.- 59.-**

Comptoir  
des Tissus &  
Confection  
S. A.

Bas de la rue St-François - 12, rue  
Centrale, LAUSANNE

**Appel!**

Si vous ne connaissez pas encore le Café de Malt Kneipp, vous ne devriez plus tarder à le déguster. S'inspirant de ses connaissances inégalées des besoins de l'organisme humain, le curé Seb. Kneipp, célèbre pionnier de la vie saine, a créé en son temps le Café de Malt Kneipp. Proverbialement salubre et d'un goût délicieux, il est bientôt devenu la boisson populaire par excellence et les 500 g ne coûtent que Fr. 1.40

**CAFÉ DE MALT  
KNEIPP**

**Ouverture de saison****chez Monsieur**

grand choix dans tous les rayons

Roger KRIEGER, Place Centrale, Martigny-Ville

**Photo-Ciné**

Enregistreur PER-  
FECTONE gros mod.  
état neuf. Caméra  
PAILLARD BOLEX H  
16 Transfocal, moteur  
électrique, neuf.  
ZEISS-IKON 10 / 15  
Tessar 4. 5. Compur  
double tirage, état de  
neuf.  
SPEED GRAPHIC 6/9  
Ektar 4. 5. Télémètre  
accessoires. Etat de  
neuf. Garantie sur  
chaque appareil. Ven-  
te au comptant. Prix  
à discuter. Intermé-  
diaire s'abstenir.  
Tél. (aux repas) (021)  
24 59 19 ou Case 24,  
Lausanne 18

On cherche de suite  
pour Monthey

**jeune fille**

pour s'occuper de 2  
enfants 2 et 4 ans.  
Pas de travaux mé-  
nagers.  
Téléphoner au (025)  
4 21 41.

A vendre

**2 ovales**

de 600 l. chacun  
d'environ 20 brantées  
S'adresser à Mme Vve  
Bratschi, Le Chêne s/  
Bex. Tél. (025) 5 26 15

Demoiselle de 27 ans  
cherche place de

**vendeuse**

dans l'alimentation ou  
autre. Ecrire au Nou-  
velliste valaisan à St-  
Maurice sous Y 3208.

A vendre

**Mercédès  
Diesel 1952**

25 CV., 6 cyl., bascu-  
lant 3 côtés, 4 tonnes.  
Garage Ch. GUYOT  
S. A. Lausanne - Mal-  
ley. Tél. (021) 24 84 05

Maison de la Place  
cherche pour entrée  
de suite ou à conve-  
nir

**JEUNE FILLE**

pour tous travaux de  
bureau, débutante se-  
rait mise au courant.  
S'adresser par écrit  
au Nouvelliste, sous  
chiffre X 3207.

**Importante entreprise  
de l'industrie horlogère**

ENGAGERAIT de suite ou époque à con-  
venir, pour ses succursales du LOCLE

**JEUNES FILLES  
OUVRIÈRES**

(nationalité suisse)  
pour travaux intéressants. Formation ra-  
pide. Places stables.

Travail à domicile exclu.  
Des renseignements détaillés seront  
envoyés aux personnes intéressées qui  
communiqueront leur nom et leur adre-  
sse à:  
LES FABRIQUES D'ASSORTIMENT  
REUNIES, Bureaux centraux, LE LOCLE  
Rue Girardet 57.

**DEMOLITION**

A VENDRE: PARQUETS, portes et fenê-  
tres diverses, barrières de balcon en fonte  
et de clôture en fer; faces d'armoires; gla-  
ces et portes pour magasins. Poutraison.  
Boiseries, barrières balcon, Cheminées  
de salon en marbre.

Chantier Gd-Pont 16-18, Lausanne, P. Von-  
landen. Tél. 24 12 88.

On cherche pour entrée immédiate ou à  
convenir

**apprenti pâtissier-confiseur**

S'adresser au Tea - Room «Bergère» Av. de  
la Gare, Sion.

**AVIS DE TIR**

Des tirs à balles auront lieu du 30 septembre  
au 15 octobre 1957, comme il suit:

Tirs aux armes d'infanterie dans la région de  
Grimentz - Zinal - Chippis - Forêt de Finges  
Tirs de l'avion avec armes de bord et lance-  
ment de bombes dans la région d'Ayer (Alpe  
de Barneusa).

Pour de plus amples informations, on est prié  
de consulter le Bulletin Officiel du Ct. du Va-  
lais et les avis de tir affichés dans les commu-  
nes intéressées.

Place d'armes de SION

Le Commandant:

Colonel de Week.

**Sommelière**

débutante acceptée.  
Vie de famille. Gain  
env. 400 à 500 Fr. par  
mois. S'adresser à H.  
Corminboeuf, Cafés-  
restaurant du Coin  
Granges-Marnand, Vd

**District de Nyon  
beau domaine**

de 30 poses vaudoises  
à vendre pour cause  
de maladie. Bons bâ-  
timents en parfait é-  
tat. Entrée en jouis-  
sance à convenir.

Ecrire sous chiffre PE  
51476 LB à Publicitas  
Lausanne.



## Loèche ACCROCHAGE

Une voiture française venant de Viège se dirigeait sur Sierre lorsque au pont de l'Illgraben elle accrocha la roue arrière d'un camion appartenant à une entreprise de transports genevoise. Les dégâts matériels se montent à environ 500 francs.

## Gampel Blessé en déchargeant des poteaux

Des ouvriers procédaient au déchargement d'un wagon de poteaux télégraphiques en gare de Gampel lorsque la corde qu'ils avaient utilisée pour les arrimer, après avoir retiré la barre de fer du wagon, cassa. Plusieurs poteaux roulèrent alors à terre, atteignant l'un des ouvriers, M. Heinrich Antonioli, alors que l'un de ses camarades parvenait à se sauver à temps.

Après avoir reçu les soins du Dr Bitschin, M. Antonioli, domicilié à Gampel, âgé de 29 ans, fut transporté à l'hôpital de Viège avec une fracture du crâne et des plaies diverses.



## Tirage officiel de la tombola de la PROVIDENCE

Gagnent un bon d'achat d'une valeur de Fr. 3.— tous les billets se terminant par les 2 chiffres 34.

Gagnent un bon d'achat d'une valeur de Fr. 5.— tous les billets se terminant par les trois chiffres 970 et 880.

Gagnent un bon d'achat d'une valeur de Fr. 10.— tous les billets se terminant par les trois chiffres 154.

Gagne 1 caisse d'assortiment de vins fins le No 4096.

Gagne une table-bar, roulante le No 4892.

Gagne un service à café au lait, le No 0445.

Gagne une marmite à pression, le No 1416.

Gagne un ensemble de rotin, 3 pièces, le No 2710.

Gagne un vélo d'homme ou dame, le No 2100.

Gagne une tente SPORTA «Niche» chamois, complète, le No 3538.

## Venthône

### L'émouvante messe du R. P. Masserey

Venthône conserve heureusement quelques anciens édifices qui perpétuent son passé aristocratique. Le château d'Anchette merveilleusement situé, la grande maison bourgeoise au style typique du moyen âge, avec ses façades très pleines et avec sa cave dans laquelle, fait très rare actuellement sinon unique, mûrit une authentique humagne!

Il y a aussi des maisons privées vieilles de plusieurs siècles, il y a l'église aux lignes très belles; la restauration intérieure lui a donné une atmosphère profondément religieuse; cet édifice attend pour être parfait, des vitraux véritables et un rajeunissement des façades.

Dans cette église, dimanche dernier, le Rd Père Gérard Masserey de la Congrégation du St-Esprit, célébrait sa Première Messe. Ce n'est pas là un événement très rare dans la famille Masserey; aussi, le nouveau prêtre était-il accompagné à l'autel par son frère, M. l'abbé Paul Masserey, vicaire à Vissoie, et par le Père Charles Masserey, missionnaire à Brazaville; le frère de ce dernier est également dans les missions africaines.

Toute première messe est émouvante, bien sûr, celle de dimanche m'a paru particulièrement recueillie; c'est que toute la population de Venthône avait attendu ce jour avec une joie impatiente, joie qui s'est exprimée par le silence et la prière. Le Chœur mixte, récente création de M. Pierre Haenni, a contribué largement à créer cette atmosphère de recueillement.

Il faut en dire autant du sermon prononcé par le Rd Père Aeby, provincial de Spiritains de Suisse et Supérieur de l'Ecole des Missions du Bouvet. Avec la simplicité et le réalisme d'un vrai missionnaire, le prédicateur a illustré cette idée que le prêtre est inséparable de la Croix. S'il est fidèle à sa vocation, le prêtre retrouvera inévitablement dans sa vie le mystère du Calvaire, ce mystère qui est chargé de rappeler sans cesse aux hommes, pour orienter leur existence.

Après l'Office, la Bourgeoise offre le vin d'honneur à qui veut en boire; voilà une tradition bien sympathique, ce vin de la communauté des citoyens qui coule pour la joie de tous! Je ne parle pas du repas, on me trouverait matérialiste, je dirai simplement qu'il fut excellent. Plus de 150 invités eurent l'avantage de l'apprécier et plusieurs connaisseurs ont été confirmés dans l'idée qu'à Venthône on produit du bon vin!



Tirage effectué au restaurant du Casino à Sierre, le 22 septembre 1957 à 16 h. 30, sous contrôle et reconnu exact.

## Chalais

### † Pierre Perruchoud

Il y a dix jours, M. Pierre Perruchoud de Mce, est tombé accidentellement de la galerie de sa grange en vaquant à ses occupations.

Transporté d'urgence à l'hôpital régional de Sierre où l'on diagnostiqua des lésions, une fissure de vertèbre et de côtes, le blessé paraissait se tirer péniblement de son fâcheux accident.

Quelle ne fut notre surprise en apprenant que son état s'est aggravé subitement et que M. Perruchoud nous avait quitté, en ce mercredi 25 septembre, pour aller recevoir la récompense d'une vie laborieuse.

M. Pierre Perruchoud laisse dans notre village le souvenir d'un homme travailleur, droit, correct, au caractère agréable.

Jouissant d'une mémoire fidèle beaucoup se souviendront longtemps de ses anecdotes racontées avec saveur.

Membre assidu de la Sté de chant, il faisait toujours bon être en sa compagnie.

Que sa famille éplorée veuille trouver ici l'expression de toute notre sympathie.



## Soyez les bienvenus!

Voici la liste des personnalités sionnoises que Sion aura l'occasion de recevoir bientôt:

Docteur René Messacré, Président du Conseil général de Loir-et-Cher, à Mire de Selles-sur-Cher.

Madame Massacré, Présidente du Comité de parrainage des Vieux.

Monsieur Blanc, Commerçant, conseiller municipal.

Monsieur Favereau, Entrepreneur de travaux publics, conseiller municipal.

Monsieur Grisey, Garagiste, conseiller municipal.

Monsieur Lefrançois, Correspondant de la S.N.C.F., conseiller municipal.

Monsieur Sommier, Viticulteur, conseiller municipal.

Monsieur Teissier, Viticulteur, conseiller municipal.

Monsieur Lefevre, Trésorier départemental de la Fédération des Associa-

tions viticoles.

Monsieur Venon, Représentant des commerçants.

Monsieur Hullein, Ingénieur des travaux publics de l'Etat, Ingénieur-voyer de Selles-sur-Cher.

Madame Blanc, Secrétaire de la Coopérative d'alimentation.

Madame Lefevre, Secrétaire de la Coopérative de distillerie.

Monsieur le Curé, Révérend Doyen de Selles-sur-Cher.

## Assemblée annuelle d'ALRO Soyons modernes ou allons-nous-en

Hier s'est tenue à Chamoson l'assemblée des épiciers valaisans membres d'ALRO, organe économique du commerce des denrées alimentaires indépendant. Fondée en 1943, cette association a pour buts de procurer à ses clients, par des conventions passées notamment avec des fabriques d'articles de marque, les meilleures conditions d'achat, de créer parmi les détaillants en épicerie un esprit de cohésion rendu nécessaire par la présence concurrente sur les marchés de colossales entreprises d'alimentation à succursales, de promouvoir l'amélioration de cette branche du commerce. Pour y parvenir, fonctionnent dans cette association des services techniques, des conseils en matière de publicité, de décoration, d'agencement, de connaissance des marchandises. Sont également organisés des cours, conférences et expositions susceptibles de donner aux petits commerçants les moyens de soutenir la lutte qu'ils doivent mener pour survivre à l'implantation d'organismes centralisés financièrement plus fort qu'eux.

### Vieux problèmes nouveau directeur

Ouverte devant une centaine de personnes à la salle des spectacles de la «Concordia» par M. Bonvin qui la dirigea avec compétence et distinction, l'assemblée entendit d'abord M. Schaerer, nouveau directeur d'ALRO.

Après avoir brièvement rappelé le cadre de son action et les buts à atteindre, M. Schaerer traita d'un problème dont les conditions actuelles du commerce détaillant exigent une rapide solution: la présentation intérieure et extérieure des locaux de vente, la vente visuelle ou libre-service doit être adoptée le plus rapidement possible par l'aménagement rationnel et adéquat de ces locaux. Une présentation claire et soignée compte parmi les moyens les plus efficaces de lutte contre une concurrence qui en a fait l'un de ses principaux atouts.

M. Schaerer évoqua la question particulièrement délicate de la protection légale à accorder au commerce de détail face aux méthodes utilisées par des organisations de vente centralisées, qui risquent de l'absorber.

Avec son chiffre d'affaires de 160 millions de francs, ALRO vient dans notre pays en quatrième position après l'USCC (669 millions), la Migros (514 millions) et USEGO (312 millions). Malgré un appareil administratif très simple et peu coûteux (40 personnes), ALRO représente ainsi une force mise au service du petit commerce et de ses clients. Une part de cette force provient du fait que cette organisation laisse à ses membres une quasi-complète liberté d'action. Il ne faut point toutefois que cet individualisme, auquel ALRO fait confiance, agisse au détriment de ses propres intérêts en luttant en ordre dispersé.

Il importe au contraire que les détaillants unissent leurs efforts dans une organisation cohérente.

### Anecdote et jeune dentelle

Avec une causerie de M. Jean Peitrequin, syndic de Lausanne, l'ironie bonhomme, l'anecdote de fine saveur succédant à l'exposé du technicien. Le charme souriant de ces «confidences d'un magistrat» ne saurait se laisser intégralement traduire. En un geste, en quelques mots, on y évoque, en filigrane sur la vie d'une cité, le passage d'un «fils Ramuz», avec sa pèlerine et son chapeau rond, on y campe l'agressive silhouette du rouspéteur, ou celle rondouillard du «comitard». La vérité se masque sous un paradoxe chantourné, l'humanisme derrière l'allusion ou le clin d'oeil. Et puis... les confidences ne souffrent point d'être tirées à milliers d'exemplaires.

### Le dernier cri

M. Bonvin mit fin aux débats en présentant une réalisation de PROALCO, nom cannibale du bureau technique d'ALRO: l'aménagement rationnel d'un local de vente au détail. Exposé sur la scène où il avait été monté en un couple d'heures, cet ensemble soigneusement étudié en fonction des besoins à satisfaire attira les commentaires intéressés de l'assistance. Rayons mobiles, cases transformables à volonté, tout a été prévu afin de permettre cette vente visuelle dont M. Schaerer recommandait l'adoption. Chose remarquable, cet ensemble peut se réaliser en plusieurs étapes, au fur et à mesure que viennent les liquidités nécessaires à son financement.

### Gastronomie et congratulations

Durant le banquet qui suivit, M. Crittin, président de Chamoson, remercia ALRO au nom de sa commune pour l'honneur qui lui était fait en choisissant ce village comme lieu de réunion et forma des vœux pour la prospérité de l'association et de tous ses membres. M. Deslarzes, au nom du Conseil d'administration dont il fait partie, félicita M. Schaerer pour le travail déjà accompli et, en tant que grossiste, donna à l'assistance des conseils fort pertinents sur la politique d'achat à adopter dans le cadre de circonstances nouvelles et difficiles.

En fin d'après-midi, conformément à l'immuable tradition valaisanne, la visite des Caves Provins à Ardon mit fin à cette journée. G.



## Troistorrents L'Union Instrumentale à Zermatt

La société de musique conservatrice de Troistorrents «l'Union Instrumentale» a fait dimanche sa promenade annuelle à Zermatt.

Départ de Troistorrents en cars confortables à 4 heures du matin jusqu'à Viège et ensuite le train Viège-Zermatt. La société et ses 20 accompagnants arrivèrent à Zermatt à 8 h. 30, où ils furent reçus à la gare par M. Alphonse Taugwalder-Défago, juge communal dont l'épouse est de Troistorrents (chorgue). M. Taugwalder fut notre pilote durant cette charmante journée et nous offrit le verre de l'amitié avant que nous quittions Zermatt.

Comme but de promenade le choix fut excellent car, en effet, le charmant paysage à l'allure pittoresque que nous avons parcouru nous a intéressé. A côté de cela, le beau temps nous a favorisé, quoique maussade la veille et l'entraîne et la bonne ambiance nous ont accompagnés. La montée au Gornergrat et au lac Noir a rempli d'enthousiasme tous les participants qui se sont rendus compte des beautés de la nature et de son aspect gracieuse en haute montagne. Nous ne sommes plus étonnés que les estivants et les promeneurs se rendent si nombreux à Zermatt, face au majestueux Cervin.

Rentrés à Troistorrents à 10 h. 30 en bonne forme, tous les participants conservent un souvenir inoubliable de cette charmante randonnée. Tous nos remerciements à Taugwalder, son épouse et sa famille.

Un accompagnant

## Bex

### Mort subite

M. Auguste Jacquier, âgé de 56 ans, domicilié à Bex, maître-charpentier, bien connu dans la région où sa profession l'obligeait à se déplacer, s'est affaibli subitement, mercredi, alors qu'il se trouvait sur un chantier au «Presbytère», rue du Carroz, à Bex. On s'empressa autour de lui et le docteur mandé d'urgence ne put que constater le décès du à une crise cardiaque.

Il y a quelques années, M. Jacquier avait eu la douleur de perdre son fils unique, âgé de 21 ans, tué accidentellement lors de la construction d'un immeuble.

Le «Nouvelliste» présente ses condoléances à Mme Jacquier et à sa famille et la prie de croire à sa sympathie attristée.

Ne se permettant pas de publier une fantaisiste augmentation d'«abonnés», mais se basant exclusivement sur les contrôles sévères établis, sur 12 mois au moins, par

la Fédération romande de publicité  
seul organisme compétent, en Suisse française, en matière de contrôle de tirage, le

# Nouvelliste valaisan

est en droit d'annoncer que son TIRAGE UTILE accuse une

# augmentation de plus de 3 000 exemplaires

Le succès de notre journal va grandissant grâce à sa claire position doctrinale, à la collaboration d'éminentes personnalités, à son information valaisanne, nationale et mondiale sans cesse améliorée, à ses exclusivités, à ses reportages illustrés, à ses chroniques sportives complètes et à ses pages spéciales.

FAIRE DE LA PUBLICITE PAR LE NOUVELLISTE C'EST ATTEINDRE D'UN SEUL COUP, EN VALAIS, LE PLUS GRAND NOMBRE DE LECTEURS.

Prix spécial de l'abonnement du 1er octobre au 31 décembre 1957 : Fr. 6.—.

Les députés français cherchent le sort de l'Algérie

# Adversaires et partisans de la loi-cadre s'affrontent durement

PARIS, 27 septembre. — (AFP). — M. Soustelle, en une critique détaillée du système, propose pour l'Algérie :

1. Il est opposé à la création d'institutions étatiques dont le fonctionnement conduirait inévitablement à une séparation que la France en peut accepter.

2. Il admet l'institution « d'autonomies locales ». Mais les Français vont plus loin et créent pour coiffer ces « autonomies » une sorte de système fédératif. Ceci est inacceptable aussi longtemps que n'aura pas été institué, à Paris, un solide « pouvoir unificateur » sans lequel toute la construction se disloquera. Un pouvoir fédératif à Alger jouant le rôle d'un écran entre les pouvoirs précisément compromettre la création d'une fédération française.

3. L'instauration d'un collège unique avec égalité de droits pour les musulmans et les européens, devrait être liée à l'intégration de l'Algérie dans la République. Il ne doit pas être impossible, pour calmer les inquiétudes des européens d'Algérie, d'imaginer un système

électoral qui, tout en instituant le collège unique, assurerait une représentation équitable et authentique des communautés d'Algérie et empêcherait l'écrasement des minorités, de toutes façons, le régime électoral doit être précisé par la loi.

4. La loi-cadre ne doit pas fermer la porte à aucune des solutions de l'avenir, que ce soit l'intégration ou le fédéralisme.

## M. Lacoste appuie le projet de loi-cadre

Le ministre de l'Algérie, M. Lacoste intervient à son tour :

« Partout, dit-il, le terrorisme recule, 2 attentats par mois contre 2 par jour l'année dernière, partout l'Algérie travaille. Chaque jour de nouveaux logements sont édifiés, les jeunes musulmans ont repris le chemin de l'école — 40 000 aujourd'hui à Alger, contre un millier au début de l'année — et le sixième du budget général de l'Algérie

est désormais consacré à l'éducation.

Les ralliements à la cause française se multiplient. On comptait 3 600 suppléants musulmans (auxiliaires de l'armée) en janvier dernier. Ce nombre aura quintuplé à la fin de l'année.

Le moment est venu de couronner ces résultats par la loi-cadre qui constitue une nouvelle étape indispensable dans la politique de la pacification, poursuit M. Robert Lacoste. L'efficacité de la loi sera certaine, si les conditions de son vote traduisent nettement la volonté de la France ».

Le ministre voit dans la solution fédérative, la seule valable, dans l'état actuel de la constitution française.

L'Assemblée nationale a poursuivi jeudi soir en séance de nuit la discussion sur le projet de loi-cadre. Après avoir décidé par 363 voix contre 207 de prendre en considération le texte gouvernemental, elle a renvoyé le débat de la discussion article par article à vendredi matin.

## Un ordre décommandé

WASHINGTON, 27 septembre. (Reuter). — M. Wilber Brucker, secrétaire américain à l'armée, a rapporté jeudi soir l'ordre aux termes duquel des unités de l'armée avaient été mises sur pied d'alerte dans les Etats du Sud pour intervenir en cas d'actes de violence à la suite de l'intégration scolaire. M. Brucker a déclaré qu'il avait eu connaissance de l'ordre par lequel le troisième et quatrième commandement à Atlanta (Georgie) et à San Antonio (Texas) avaient été mis sur pied d'alerte et qu'il avait immédiatement rapporté cet ordre.

M. Murray Snyder, secrétaire adjoint à la défense, a précisé à ce sujet que l'ordre d'alerte original était de nature coutumière et qu'il concernait l'entraînement des troupes régulières en cas de protection des autorités civiles.

● WASHINGTON. — M. Baumgartner, gouverneur de la Banque de France, intervenant jeudi pour la première fois dans les débats des gouverneurs de la Banque et du fonds, a annoncé que la France va demander à la Banque internationale de participer à la mise en valeur de l'Afrique française.

# La France menacée par une cascade de grèves

PARIS, 27 septembre. (Ag.) — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Tandis que M. Bourguès-Maunoury défend à l'assemblée sa loi-cadre sur l'Algérie, le climat social se détériore de plus en plus. Le mécontentement des travailleurs devant la hausse des prix au retour des vacances, en est la cause. En effet, toutes leurs revendications tendent à obtenir des augmentations de salaires en raison de la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie.

Près de Nantes et de Saint-Nazaire, le mouvement revendicatif s'amplifie et gagne peu à peu tous les secteurs nationaux, nationalisés ou privés. Le mois d'octobre pourrait être le début d'une cascade de grèves tournantes. Le rendez-vous de septembre que M. Gaillard voulait écarter ne sera que retardé, sa politique s'étant révélée impuissante à maintenir le coût de la vie à son niveau du 31 juillet.

Le débat économique et agricole qui reprendra dès la première semaine d'octobre au Parlement serait, de l'avis des augures du Palais-Bourbon, plus menaçant pour l'avenir du cabinet Bourguès-Maunoury que celui qui se déroule actuellement sur la loi-cadre de l'Algérie.

On évalue à 35 000 les matelots qui ont déclenché jeudi une grève d'avertissement dans la Loire (Saint-Etienne, Firminy, Saint-Chamond). Au Boucau, dans les Basses-Pyrénées, on signale l'arrêt de travail des Forges de l'Adour pour 24 heures. Dans la région parisienne, des journées d'action revendicative sont prévues pour vendredi aux usines Hotchkiss et Renault. Les chemins annoncent un débrayage de 48 heures si leurs revendications ne sont pas prises en considération. Les bouchers, pour protester contre les sanctions dont certains d'entre eux ont été frappés pour hausse illicite de leurs tarifs, envisagent pour mardi prochain la fermeture de leurs étals. Les fonctionnaires de l'Etat réclament des ajustements de traitements et se proposent également d'organiser des journées revendicatives.

## L'Amérique arme la Tunisie

TUNIS, 27 septembre. (Reuter). — M. Bourguiba, président de la République tunisienne, a déclaré que les USA avaient confirmé, voici deux jours, qu'ils prêteraient leur concours à la Tunisie pour équiper son armée. Le gouvernement américain aurait préféré ne pas publier sa décision, mais il ne s'est finalement pas opposé à ce qu'elle soit rendue publique, afin de mettre fin aux informations contradictoires de ces derniers jours à ce sujet. « Les armes que j'ai promises au peuple tunisien arriveront en octobre. Que ces armes viennent d'Italie ou d'ailleurs, une chose est certaine : il s'agira d'armes occidentales. C'est notre solidarité avec le bloc occidental y compris la France qui nous permettra de renforcer notre souveraineté ».

M. Bourguiba demande à M. Gorse, ambassadeur de France, qui a pris l'avion jeudi pour Paris où il doit avoir des consultations, d'examiner la question du retrait des forces armées françaises de Tunisie ainsi que le problème de la création d'une banque tunisienne ainsi que l'octroi de crédits français à la Tunisie.

## Les cabanes du Club alpin

Le rapport du CAS pour l'exercice 1956-57 fait mention de l'inauguration de la nouvelle cabane d'Albigna et de celle transformée, du Finsteraarhorn. On a commencé la construction d'un bivouac à la Tête de Chalin (Dent du Midi), de même que la construction de la cabane du Dôme. L'assemblée des délégués de cette année aura à s'occuper de l'achat de la cabane des Diablerets par la section de Chaussey.

La section d'Olten a abordé l'étude d'une nouvelle cabane aux Weissmies. L'ancienne cabane en bois, d'une construction assez légère, menace ruine. Le tassement du terrain a provoqué d'inquiétantes lézardes. Une nouvelle construction sur un éperon rocheux situé non loin de la cabane actuelle s'impose donc. En 1958, l'assemblée des délégués pourra aborder cet objet.

Abonnez-vous au Nouvelliste

L'affaire de la place d'armes

# Coups de feu à Bure

Sous ce titre, nous lisons dans « Le Pays » la relation suivante :

Mercredi soir, vers 23 h. 15, une automobile conduite par M. Paul Marchand, de Alle, tournait devant le Restaurant de la Couronne à Bure lorsque, aux dires des occupants de la voiture, un homme armé d'un fusil apparut à une fenêtre du premier étage de cet établissement et les mit en joue. Les automobilistes se couchèrent au fond de la voiture, mais M. Jérôme Varrin, de Buisson-Galant près de Alle, qui avait descendu la vitre de sa fenêtre, n'eut pas le temps de se baisser que déjà deux coups de feu éclataient. Blessé à la mâchoire et à la joue, il dut être transporté chez un médecin de Porrentruy qui lui prodigua les premiers soins.

Heureusement, ses blessures ne semblent pas graves, bien qu'un plomb ait manqué de peu d'atteindre un œil. L'arme utilisée est un fusil de chasse. La portière arrière gauche de la voiture

porte les traces de plus de vingt points d'impact. Le sgtm. Erard, chef de district de la police cantonale, a procédé aux premières constatations.

Cet incident déplorable a provoqué une vive effervescence entre une cinquantaine de partisans et opposants du projet de place d'armes, si bien que les quatre agents de la force publique présents ne furent pas trop pour éviter que l'on n'en vienne aux mains de part et d'autre.

● BOMBAY. — Neuf hommes des forces militaires portugaises ont été tués à Daman, petite possession portugaise située à environ 250 km au Nord-Ouest de Bombay, le 25 septembre, le jeep dans laquelle ils voyageaient ayant sauté sur une charge de dynamite disposée par les nationalistes clandestins.

Le poste de police de Dabhel a été attaqué par des nationalistes. Neuf occupants du poste, dont trois européens et six soldats indiens, ont été sérieusement blessés.

## Les peintres, architectes et sculpteurs suisses exposent à Lausanne

(C.P.S.) Le 10 octobre, s'ouvrira au Musée cantonal des Beaux-Arts l'exposition de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses. Tout est mis en œuvre pour faire de cette manifestation artistique une grande réussite. Cela d'autant plus qu'une telle exposition n'a pas été organisée en Suisse romande depuis 1911. L'Exposition de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses est toujours un lieu de rencontre des artistes suisses de toutes tendances. A l'occasion de ces expositions, le Département fédéral de l'intérieur a l'habitude de charger la commission fédérale des Beaux-Arts de faire certains achats pour la Confédération. C'est dire l'importance de cette manifestation qui n'a lieu que tous les trois ans.

## Les opérations de recherches de survivants de « Pamir » ont repris

SOUTHAMPTON, 27 septembre. (Reuter). — Le lieutenant-colonel Bresson, chef des opérations américaines de recherches d'éventuels survivants du volier-école allemand « Pamir », a déclaré jeudi soir, à son retour des Açores, que les recherches seraient poursuivies. Il ne pense toutefois pas qu'il y ait encore des survivants de la catastrophe, mais on ne sait jamais, a-t-il ajouté, combien de temps un homme est en mesure de résister.

# Le Valais par l'image

Après l'inauguration d'une fabrique d'horlogerie à Iséables



Le « Nouvelliste » du 18 septembre a relaté en détail, par la plume de M. Henri Roh, la manifestation d'inauguration de la fabrique d'horlogerie de Fontainemelon à Iséables. Elle occupe déjà vingt ouvriers. Bientôt ce nombre sera doublé. Voici, aujourd'hui, une vue d'ensemble du nouvel immeuble construit immédiatement à côté de la station supérieure du téléphérique Riddes-Iséables.

## Cinq générations ensemble sur la photo : Moritz Truffer centenaire



Comme nos lecteurs le savent, le village de Grächen, dans le Haut-Valais, a été ces jours derniers le théâtre d'une fête unique en son genre. Célébrant son centième anniversaire, M. Moritz Truffer avait le bonheur de se voir entouré par cinq générations de sa famille. En effet, voici sur les bras de maman Thérèse, Emile, l'arrière arrière-petit-fils du centenaire. Ce dernier, comme le veut l'aimable coutume, le Conseil d'Etat du canton fit cadeau du fauteuil traditionnel. M. Truffer fut agriculteur et postillon à l'époque héroïque des diligences.

# Retour au calme ?

Le roi Saoud poursuit ses entretiens avec les dirigeants syriens. Il leur a recommandé le calme, la sobriété dans les discours et la diplomatie. En agissant ainsi il consolide sa position d'arbitre dans le monde arabe et Nasser, qui a délégué des représentants à Damas, perd quelque peu de son importance.

Le monarque n'a pas évité les gestes spectaculaires. Il a visité une foire internationale où se trouvent des pavillons montés par des pays communistes. Cette visite appartient à la diplomatie. Elle ne traduit nullement une conversion.

Le roi Saoud s'attache à ramener le calme au Moyen-Orient, un calme éphémère certes, mais malgré tout appréciable. Pour obtenir ce résultat, il faut empêcher que la Syrie se brouille irrémédiablement avec l'Amérique. Elle serait dans ce cas rejetée dans les bras soviétiques. Les Russes, sans coup férir, disposeraient d'une base en Méditerranée et menaceraient le pipe-line de l'Aramco qui passe par la Jordanie.

Les Arabes ont le malheur d'avoir été placés autour d'un bassin pétrolier dont l'Occident s'est soucieu au moment où il engageait avec l'URSS son prodigieux duel.

Au même instant les Arabes se réveillaient. Bousculés par l'histoire, ils cherchent leur indépendance, leur renouveau spirituel, leur réforme sociale, parmi des structures ébranlées mais encore pesantes et vigoureuses et des structures à peine dessinées. Ils se trouvent coincés entre l'Occident, plus précisément entre l'Amérique et la Russie.

D'eux-mêmes, ils ne sont pas tentés par le communisme. Les deux traits principaux de la Russie sont sa rivalité avec l'Amérique et son habileté, qui consiste à défendre l'indépendance des pays arabes sans contre-partie politique voyante. Ainsi Boulganine n'hésite pas à menacer l'Occident d'une guerre planétaire si l'on porte la main sur le Bé-douin.

Les Arabes qui possèdent leur indépendance cherchent le moyen ma-

tériel d'assurer cette indépendance et pour l'instant, ils essayent de profiter de la rivalité entre l'Est et l'Ouest. Jeu dangereux s'il en fut, qui risque de transformer leurs pays en champs de bataille.

Les Américains ont en ce moment un pavé sur la langue. Ils avaient intoxiqué l'opinion publique en la prévenant, avant que cela soit fait, d'un changement de régime en Syrie, en agitant la menace d'une pénétration russe. Avant que la Syrie devienne officiellement « progressiste », les services américains avaient essayé de mettre en place, par un coup de force, un gouvernement qui leur soit favorable. La tentative échoua et les Syriens s'accordèrent quelques généraux marxistes. C'est le résultat de la vieille sentence rajeunie par M. Dulles : « Qui n'est pas avec nous est contre nous ». Or les Arabes refusent de se plier aux exigences de la lutte anticommuniste, quand celle-ci leur est demandée par l'Amérique, quand elle nécessite l'octroi de bases stratégiques et la signature de traités. La contribution essentielle du roi Saoud a été de faire saisir ces données à ses alliés d'outre-mer. Il a multiplié les déclarations selon lesquelles la Syrie était libre de se choisir un gouvernement, qu'elle n'était pas foncièrement communiste, et que beaucoup trop de nations songeaient à en dominer d'autres.

Si ces admonestations sont prises au sérieux, on peut prévoir que la politique américaine sera bientôt affinée et qu'elle commencera à prendre quelques précieuses subtilités orientales.

La Russie tient à peine au calme. Un Islam fort et cohérent lui déplaît. Un Islam faible, travaillé par les querelles intestines la ravit. Elle cherche toujours à se pousser en Méditerranée et à s'assurer quelques concessions pétrolières supplémentaires. Sans se lasser elle provoquera la confusion, à moins qu'elle ne parvienne à obtenir ce qu'elle désire depuis longtemps : un accord direct avec l'Amérique sur le Moyen-Orient.

Jacques HELLE.